

GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

CODE SAP: P-SD-E00-010



NOTE DE RESTRUCTURATION DE PORTEFEUILLE

TITRE : PROJET D'URGENCE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU ET D'ASSAINISSEMENT DE PORT-SOUDAN

PAYS : SOUDAN

Chefs d'équipe du projet :	M. John SIFUMA, chargé en chef d'assainissement et d'hygiène, AHWS.2/COTZ - Benson Bumbe NKHOMA, chargé principal de la gestion des ressources en eau et du développement, AHWS.2
Membres de l'équipe du projet :	- Yousif ELTAHIR, économiste pays, COSD - Emilio DAVA, chargé supérieur de la fragilité et de la résilience, RDTS - Alex MKANDAWIRE, chargé supérieur de la gestion financière, SNFI.4 - David ENGWAU, chargé principal des acquisitions, COET - Wiseman VWALA-ZIKHOLE, chargé de décaissements en chef, FIFC.3 - Nuriat NAGUJJA, spécialiste de la passation de marchés, SNFI - Eric BAKILANA, conseiller juridique principal, PGCL.1 - Ejim KINGSLEY, chargé supérieur des sauvegardes environnementales et sociales, SNSC/RDGE.4 - Linda AUMA, consultante en sauvegardes environnementales et sociales, SNSC/RDGE - Salome ZURIEL, spécialiste en genre, AHGC - Kathleen KIRUI, consultante en changement climatique et croissance verte, PESD.4/RDGE - Oscar Shida NKHOMA (consultant en ressources en eau et assainissement, AHWS.2)
Chef de division sectoriel :	Assefaw MECURIA
Directeur sectoriel :	Mtchera CHIRWA
Directeur général :	Alex MUBIRU
Cheffe de bureau pays	<u>David Muthusi MUTUKU</u>
Pairs évaluateurs	Peter OGWANG, analyste de santé en chef, AHHD.1
	Lazarus PHIRI, ingénieur principal en eau et assainissement, RDGE/AHWS.2
	Andrew MBIRO, ingénieur supérieur en eau et assainissement, COUG/AHWS.2
	Caroline ADHIAMBO, chargée supérieure en eau et assainissement, RDGE/AHWS.2

TABLE DES MATIÈRES

1.	INTRODUCTION ET RÉSUMÉ DU PROJET	1
	Le Programme de réformes et de renforcement des capacités institutionnelles dans le secteur de l'eau	3
	Projet d'alimentation en eau et d'assainissement durables en milieu rural au Kordofan du Nord et au Kordofan du Sud	3
	Renforcement des capacités institutionnelles pour élargir l'accès à l'eau et à l'assainissement à Port-Soudan	4
2.	ÉTAT D'EXÉCUTION DES PROJETS	6
3.	MODIFICATIONS PROPOSÉES ET JUSTIFICATION	9
4.	MISES À JOUR À PARTIR DE L'ESTIMATION/ÉVALUATION DÉTAILLÉE	15
5.	CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	22
ANNEXE 1.	MISE À JOUR DES CADRES D'ÉVALUATION DES RÉSULTATS	I
ANNEXE 2.	PLAN DE SUIVI	IV
ANNEXE 3.	COÛTS DU PORTEFEUILLE RESTRUCTURÉ	X
ANNEXE 4.	PLAN DE DURABILITÉ	XIV
ANNEXE 5.	STRUCTURE DE GOUVERNANCE DU PROJET	XXV
ANNEXE 6.	MATRICE RÉVISÉE D'ANALYSE DES RISQUES	XXVI
ANNEXE 7.	THÉORIE DU CHANGEMENT	XXIX
ANNEXE 8.	LETTRE DE DEMANDE DU GOUVERNEMENT	XXXIV
ANNEXE 9.	CHOIX DE L'UNICEF COMME PARTENAIRE TIERS D'EXÉCUTION	XXXVII

ÉQUIVALENCES MONÉTAIRES
Taux de change au 31 décembre 2025

Unité monétaire	Équivalent
1 unité de compte (UC)	1,36 dollar
1 UC	814,97 SDG
1 dollar	599,87 SDG
1 UC	1,20 euro

EXERCICE BUDGÉTAIRE

1^{er} janvier-31 décembre

SYSTÈME MÉTRIQUE

1 tonne métrique	2 204,62 livres (lb)
1 kilogramme (kg)	2,204 62 livres
1 mètre (m)	3,28 pieds (pi)
1 millimètre (mm)	0,039 37 pouce (")
1 kilomètre (km)	0,62 mile
1 hectare (ha)	2,471 acres

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AAP	Responsabilité à l'égard des populations affectées	NRP	Note de restructuration de portefeuille
BAD	Banque africaine de développement	CPP	Comité de pilotage de projet
NSP	Note de synthèse pays	EAHS	Protection contre l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuel
OSC	Organisation de la société civile	CTP	Comité technique du projet
DWSU	Unité de l'eau potable et de l'assainissement au sein du ministère de l'Agriculture et des Ressources naturelles	FF-IAEAR	Fonds fiduciaire de l'Initiative pour l'alimentation en eau et l'assainissement en milieu rural
PGES	Plan de gestion environnementale et sociale	CS	Compte spécial
EWARS	Système d'alerte précoce, d'alerte et de réponse	ODD	Objectifs de développement durable
SES	Sauvegardes environnementales et sociales	SMCC	Comité de coordination de la haute Direction
VBG	Violence sexiste	SWC	Société étatique des eaux
		SWRO	Osmose inverse de l'eau de mer
GoS	Gouvernement soudanais ; gouvernement du Soudan	TPIA	Organe d'exécution tiers
CICR	Comité international de la Croix-Rouge	FAT	Facilité d'appui à la transition
PDI	Personnes déplacées à l'intérieur de leur pays	SD	Stratégie décennale
FICR	Fédération internationale de la Croix-Rouge	ONU	Organisation des Nations Unies
ONGI	Organisation non gouvernementale internationale	UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
SSI	Sauvegardes sociales intégrées	UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la population
GRH	Gestion des ressources humaines	WASH	Eau, assainissement et hygiène
HNRP	Besoins humanitaires et plan de réponse	OMS	Organisation mondiale de la Santé
KfW	Kreditanstalt für Wiederaufbau		
S-E	Suivi et évaluation		
MOWR	Ministère des Ressources en eau		
E-E	Exploitation et entretien		

1. INTRODUCTION ET RÉSUMÉ DU PROJET

a. *Objet de la note de restructuration du portefeuille et admissibilité.*

1. **La crise humanitaire qui sévit actuellement au Soudan a gravement compromis l'accès aux services sociaux essentiels, notamment l'approvisionnement en eau et l'assainissement.** Alors qu'il entre maintenant dans sa troisième année, le conflit a touché plus de 25,5 millions de personnes qui ont besoin d'une assistance humanitaire. Le conflit a entraîné le déplacement interne d'environ 11,3 millions de personnes et poussé quelque 3,7 millions d'autres à fuir vers les pays voisins (Besoins humanitaires et plan de réponse (HNRP) du Soudan, 2025). Le conflit a entraîné une destruction massive des infrastructures d'approvisionnement en eau et une perturbation des services à cause de la pénurie de ressources humaines et financières, en particulier pour l'exploitation et l'entretien. Pour aggraver la crise, les chocs liés au climat et aux catastrophes ont davantage endommagé les systèmes d'approvisionnement en eau, comme ce fut le cas de la rupture du barrage d'Arba'at le 26 août 2024, qui a provoqué des inondations et une très forte réduction de la capacité du système d'approvisionnement en eau de Port-Soudan.

2. **Le document de la Banque intitulé *Note de synthèse pays 2017-2024 pour le Soudan actualisée et prorogée jusqu'en décembre 2026* a été approuvé en février 2025 et vise à répondre aux besoins émergents et urgents dans le pays tout en garantissant la continuité de l'accompagnement de la Banque.** Afin de répondre aux besoins d'urgence apparents, y compris l'insécurité alimentaire et la situation désastreuse des services d'eau et d'assainissement, le portefeuille de la Banque est en train d'être restructuré¹ pour faire en sorte, entre autres : i) que les partenaires de développement ayant la capacité de mettre en œuvre des projets d'urgence dans un contexte de conflit actif soient intégrés pour une mise en œuvre efficace ; et ii) que les ressources disponibles du portefeuille actuel soient libérées pour une utilisation immédiate dans des opérations d'urgence afin de soutenir le peuple soudanais. La note de synthèse pays (NSP) souligne l'appui de la Banque au Soudan pour maintenir la prestation de services sociaux de base essentiels, s'attaquer aux causes profondes de la fragilité et renforcer la résilience. Cette note de synthèse comporte deux domaines prioritaires, à savoir : i) le renforcement des capacités pour améliorer la prestation des services sociaux ; et ii) l'agriculture pour la création d'emplois et de moyens de subsistance.

3. **Dans ce contexte, le portefeuille «Eau et assainissement au Soudan» est restructuré pour se concentrer sur les interventions d'urgence en matière d'eau et d'assainissement à Port-Soudan et le nouveau projet sera réalisé par un partenaire d'exécution tiers.** La réhabilitation d'urgence des installations d'approvisionnement en eau et d'assainissement au Kordofan du Nord et au Kordofan du Sud est incluse dans le nouveau projet pour compléter les opérations d'urgence en cours dans les deux régions². Le Projet d'urgence d'approvisionnement en eau et d'assainissement de Port-Soudan est aligné sur le *Plan stratégique national* du gouvernement (2007-2031) et les plans de réponse rapide, sur le *Programme de développement durable à l'horizon 2030* des Nations Unies (particulièrement sur l'objectif 6 de développement durable intitulé « Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau »), et sur l'*Agenda 2063 de l'Union africaine*ⁱ. Le projet est aligné sur le domaine prioritaire de la Note de synthèse pays

¹ Cette opération est conforme aux Directives de mise en œuvre de la Politique du Groupe de la Banque en matière de restructuration des opérations souveraines (2022), étant donné que le portefeuille d'eau et d'assainissement est touché par la situation d'urgence et que l'emprunteur/bénéficiaire a demandé à la Banque d'entreprendre la modification du portefeuille pour répondre à la situation d'urgence spécifique à Port-Soudan.

² Les projets d'eau et d'assainissement en cours de restructuration couvraient Port-Soudan, le Kordofan du Nord et le Kordofan du Sud. Dans le cadre du FAD 17, un nouveau projet d'eau et d'assainissement est prévu en 2026 pour entreprendre des interventions d'urgence dans des zones qui ne sont actuellement pas soutenues par les partenaires de développement.

en portant essentiellement sur la prestation de services sociaux de base et sur l'appui à la reconstruction et au redressement, conformément aux domaines d'intervention stratégiques recommandés par le « cadre d'engagement dans les contextes de fragilité et de résilience³ » de la Banque. Il vise à remédier à la fragilité et met l'accent : sur le renforcement de la résilience. Le projet est aligné sur la Stratégie de la Banque pour l'eau (2021-2025, dont la prorogation jusqu'à la fin de 2026 est en cours d'examen), et précisément sur le domaine prioritaire 2 axé sur la nécessité de renforcer la prestation de services d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène (WASH) ; ainsi que sur la *Stratégie pour remédier à la fragilité et renforcer la résilience en Afrique* (2022-2026). Le projet est également conforme au pilier 3 de la Stratégie du Groupe de la Banque en matière de genre (2021-2025, prorogée jusqu'à la fin de l'année 2026), qui consiste à *élargir l'accès des femmes aux services sociaux grâce aux infrastructures* en réduisant le temps nécessaire pour aller chercher de l'eau, permettant ainsi une participation accrue des femmes aux activités génératrices de revenus. En fournissant des services d'eau et d'assainissement durables et abordables, le projet favorisera la transformation économique et sociale de Port-Soudan, qui est un important port d'importation et d'exportation, favorisant ainsi le commerce et l'intégration régionale, en droite ligne du Document de stratégie d'intégration régionale (DSIR) pour l'Afrique de l'Est. Le projet créera également des possibilités d'emplois pendant la mise en œuvre et dans la gestion des kiosques et des blocs sanitaires, dont 50 % seront destinés aux femmes, contribuant ainsi à la réalisation du Plan d'action de la Banque pour les compétences au service de l'employabilité et de la productivité en Afrique (SEPA) (2022-2025, prorogé jusqu'à la fin de 2026), et de la Stratégie pour l'emploi des jeunes en Afrique (2016-2025, en cours de prorogation jusqu'à la fin de 2026). En outre, il contribue au *Plan stratégique sur le changement climatique et la croissance verte (2021-2030)*, qui vise à renforcer la résilience et l'adaptation au climat sur l'ensemble du continent.

4. **La présente Note de restructuration du portefeuille s'appuie sur les conclusions de l'évaluation et des discussions tenues du 22 au 24 avril 2025 et sur d'autres réflexions menées en août 2025 et en octobre 2025, qui ont permis de déterminer les principaux domaines qui nécessitent des ajustements afin d'aligner le nouveau projet sur les priorités actuelles de Port-Soudan en matière d'eau et d'assainissement et sur le contexte opérationnel.** Cela a impliqué le lancement et la poursuite des consultations avec les principales parties prenantes (agences gouvernementales, organisations non gouvernementales, société civile et autres partenaires de développement) sur les priorités à prendre en compte et les interventions proposées.

b. Description des projets initiaux

5. Cette section présente une vue d'ensemble des trois projets d'eau et d'assainissement du portefeuille actuel du Soudan qui sont en cours de restructuration, à savoir : i) le Programme de réformes et de renforcement des capacités institutionnelles dans le secteur de l'eau ; ii) le Projet d'alimentation en eau et d'assainissement durables en milieu rural au Kordofan du Nord et au Kordofan du Sud ; et iii) le Projet de renforcement des capacités institutionnelles pour élargir l'accès à l'eau et à l'assainissement à Port-Soudan. Ces trois projets ont des paiements en attente aux entrepreneurs et aux consultants et le processus d'évaluation de ces paiements est en cours dans le cadre d'une évaluation plus large des projets financés par la Banque au Soudan. Le gouvernement a pris l'engagement de s'acquitter de ces paiements sur ses propres ressources.

³ Staying Engaged: Enhancing the Banks delivery in insecure environments (2024-2033)

Le Programme de réformes et de renforcement des capacités institutionnelles dans le secteur de l'eau

6. L'objectif du Programme de réformes et de renforcement des capacités institutionnelles dans le secteur de l'eau est de contribuer à l'avènement d'un secteur de l'eau et de l'assainissement qui soit résilient et durable et qui réponde aux besoins de tous les usagers ou bénéficiaires au Soudan, en particulier dans l'État du Kordofan occidental, afin de promouvoir la consolidation de la paix, l'amélioration des moyens de subsistance et le renforcement de la résilience face à la variabilité du climat et au phénomène du changement climatique. Les composantes du projet s'articulent comme suit : 1) Réformes politiques et institutionnelles du secteur de l'eau ; 2) Renforcement des capacités ; et 3) Eau et assainissement pour la résilience et la stabilité. Le projet est financé par un don au titre du pilier 1 de la Facilité d'appui à la transition (FAT) et un don du Fonds fiduciaire de l'Initiative pour l'alimentation en eau et l'assainissement en milieu rural (FF-IAEAR), y compris un financement de contrepartie du gouvernement soudanais.

Fiche d'information sur le projet (initial)

Intitulé du projet :	Programme de réformes et de renforcement des capacités institutionnelles dans le secteur de l'eau
Code SAP du projet :	P-SD-E00-002
Secteur(s) :	Adduction d'eau et assainissement
Bénéficiaire du don :	République du Soudan
Organe d'exécution :	Unité chargée de l'eau potable et de l'assainissement, ministère de l'Agriculture et des Ressources naturelles
Instrument(s) du projet :	Dons au titre du pilier 1 de la Facilité d'appui à la transition et FF-IAEAR
Utilisation des systèmes pays :	Sans objet

Évaluation de la mise en œuvre et de la restructuration

Date d'approbation par les Conseils d'administration	9 septembre 2015
Date de signature	2 novembre 2015
Période d'exécution du projet (initiale)	Novembre 2015-décembre 2026
Date d'entrée en vigueur	2 novembre 2015
Date du premier décaissement	28 janvier 2016
Opérations de restructuration antérieures, catégorie et justification (le cas échéant)	Sans objet
Mission d'évaluation pour la restructuration proposée	Avril 2025

Informations sur le financement et les étapes du projet

Montant total du projet	17,582 millions d'UC
Montant du financement du Groupe de la Banque	Don au titre du pilier 1 de la Facilité d'appui à la transition — 15 millions d'UC et don du FF-IAEAR — 800 000 euros (638 000 UC)
Montant du financement des partenaires financiers/fonds fiduciaires :	Gouvernement soudanais : 1 944 000 UC
Date et montant du dernier décaissement	08/03/2023 ; 141 373,09 UC
Montants totaux décaissés (supérieurs à 5 000 UC) à ce jour (par instrument — dons)	Don au titre du pilier 1 de la Facilité d'appui à la transition — 12,788 millions d'UC (solde non décaissé : 2,212 millions d'UC) FF-IAEAR : 795 095,37 euros
Montants annulés (ventilés par instrument — dons)	FF-IAEAR : 4 904,63 euros

Projet d'alimentation en eau et d'assainissement durables en milieu rural au Kordofan du Nord et au Kordofan du Sud

7. Le projet a pour objectif d'améliorer les moyens d'existence des ménages et leur résilience face à la variabilité et aux changements climatiques dans la zone d'intervention en assurant des services fiables d'approvisionnement en eau et d'assainissement, y compris pour les communautés nomades. Les composantes du projet sont : 1) l'amélioration des services d'alimentation en eau ; 2) l'assainissement et l'hygiène ; 3) le renforcement des capacités ; et

4) la gestion du projet. Le projet est financé par un don au titre du pilier 1 de la Facilité d'appui à la transition et un don du FF-IAEAR, y compris un financement de contrepartie du gouvernement soudanais.

Fiche d'information sur le projet (initial)

Intitulé du projet :	Projet d'alimentation en eau et d'assainissement durables en milieu rural au Kordofan du Nord et au Kordofan du Sud
Code SAP du projet :	P-SD-E00-004
Secteur(s) :	Eau et assainissement
Bénéficiaire du don :	République du Soudan
Organe d'exécution :	Unité chargée de l'eau potable et de l'assainissement, ministère de l'Agriculture et des Ressources naturelles
Instruments de projet :	Dons : don FAD et don du FF-IAEAR
Utilisation des systèmes pays :	Sans objet

Évaluation de la mise en œuvre et de la restructuration

Date d'approbation par les Conseils d'administration	9 octobre 2019
Date de signature	28 novembre 2019
Période d'exécution du projet (initiale)	Décembre 2019-décembre 2026
Date d'entrée en vigueur	28 novembre 2019
Date du premier décaissement	2 mars 2020
Opérations de restructuration antérieures, catégorie et justification (le cas échéant)	Sans objet
Mission d'évaluation pour la restructuration proposée	Avril 2025

Informations sur le financement et les étapes du projet

Montant total du projet	25 218 000,00 UC
Montant du financement du Groupe de la Banque	Don FAD-14 (ABP) — 22 134 000,00 d'UC et don du FF-IAEAR — 1 200 000,00 euros (980 000,00 UC).
Montant des partenaires financiers/fonds d'affectation spéciale :	Gouvernement du Soudan — 2 104 000,00 d'UC
Date et montant du dernier décaissement	12 mars 2025 ; don FAD : 4 366,95 UC
Total des montants décaissés (supérieurs à 5 000 UC) à ce jour (par instrument — dons)	Dons : don au titre du FAD-14 (ABP) : 675 302,23 UC (solde non décaissé : 21 458 697,77 d'UC) FF-IAEAR : 30 500,00 euros (solde non décaissé : 1 169 500 euros)
Montants annulés (ventilés par instrument — dons)	Sans objet

Renforcement des capacités institutionnelles pour élargir l'accès à l'eau et à l'assainissement à Port-Soudan

8. L'objectif du projet est d'accroître la disponibilité, la fiabilité et la qualité de l'approvisionnement en eau, et aussi d'assurer la durabilité et l'équité dans la ville de Port-Soudan, en plus d'améliorer les pratiques d'assainissement et d'hygiène pour garantir une meilleure santé à tous les résidents. Les composantes du projet sont : i) la réhabilitation d'urgence de l'approvisionnement en eau ; ii) l'expansion des services d'assainissement ; et iii) le renforcement des capacités institutionnelles. Le projet a été financé grâce à un don au titre du pilier 1 de la Facilité d'appui à la transition et à un financement de contrepartie mobilisé par le gouvernement soudanais.

Fiche d'information sur le projet (initial)

Intitulé du projet :	Renforcement des capacités institutionnelles pour élargir l'accès à l'eau et à l'assainissement à Port-Soudan
Code SAP du projet :	P-SD-E00-003
Secteur(s) :	Eau et assainissement
Bénéficiaire du don :	République du Soudan
Organe d'exécution :	Unité de l'eau potable et de l'assainissement, ministère de l'Agriculture et des Ressources naturelles
Instrument(s) du projet :	Don au titre du pilier 1 de la Facilité d'appui à la transition
Utilisation des systèmes pays :	Sans objet

Évaluation de la mise en œuvre et de la restructuration

Date d'approbation par le Conseil d'administration	23 octobre 2017
Date de signature	9 novembre 2017
Période d'exécution du projet (initiale)	Août 2017-décembre 2026
Date d'entrée en vigueur	9 novembre 2017
Date du premier décaissement	11 avril 2018
Opérations de restructuration antérieures, catégorie et justification (le cas échéant)	Sans objet
Mission d'évaluation pour la restructuration proposée	Avril 2025

Informations sur le financement et les étapes du projet

Montant total du projet	27,668 millions d'UC
Montant du financement du Groupe de la Banque	15 millions d'UC (don au titre du pilier 1 de la Facilité d'appui à la transition)
Montant du financement des partenaires financiers/fonds fiduciaires :	DFID ⁴ : 6,669 8 millions d'UC (financement parallèle) ; et gouvernement soudanais : 5,999 millions d'UC
Date et montant du dernier décaissement	21 décembre 2022 ; 1 357,38 UC
Montants totaux décaissés (supérieurs à 5 000 UC) à ce jour (par instrument — dons)	Don au titre du pilier 1 de la Facilité d'appui à la transition — 2 092 434,54 UC (solde non décaissé : 12 907 565,46 UC)
Montants annulés (ventilés par instrument — dons)	Sans objet

c. Catégorisation de la restructuration.

9. La restructuration des trois projets en un seul projet d'urgence pour l'eau et l'assainissement centré à Port-Soudan implique une modification significative de la conception et de la portée par rapport à celles approuvées à l'origine par les Conseils d'administration. **Il s'agira donc d'une restructuration de premier ordre du portefeuille.**

d. Principaux changements proposés dans le cadre de l'opération de restructuration.

10. La restructuration du portefeuille de l'eau et de l'assainissement implique l'adaptation et la réaffectation des conceptions et des portées respectives des trois projets d'eau et d'assainissement afin de pouvoir répondre efficacement à la grave crise de l'eau à Port-Soudan. Plus précisément, les modifications impliquent les actions suivantes :

- **Travaux de réhabilitation d'urgence des systèmes d'approvisionnement en eau.** Le développement du champ de captage d'Arba'at constitue une priorité urgente pour restaurer la principale source d'eau de Port-Soudan. Le portefeuille restructuré comprendra, entre autres, la réhabilitation du champ de captage d'Arba'at, la réhabilitation des canalisations principales, l'achèvement du réservoir de stockage (Kilo 14), l'installation d'un nouveau système de chloration, et la réhabilitation ainsi que l'expansion du réseau de distribution. Les interventions viendront compléter l'aide d'urgence en cours (forage de puits et camions-citernes) fournie par d'autres partenaires de développement. La réhabilitation d'urgence des installations d'approvisionnement en eau et d'assainissement au Kordofan du Nord et au Kordofan du Sud est également incluse pour compléter les opérations d'urgence en cours dans les deux régions.
- **Extension des services d'assainissement.** Le portefeuille restructuré sera aussi axé essentiellement sur la construction d'installations d'assainissement dans des établissements d'enseignement, de santé et dans des marchés ou places publiques sélectionnés. Les communautés de Port-Soudan seront par ailleurs formées à l'hygiène et sensibilisées aux moyens susceptibles de la promouvoir.

⁴ En 2022, le DFID a été restructuré pour devenir le FCDO. Cette restructuration s'est accompagnée d'une réduction des enveloppes budgétaires. Les fonds initialement prévus n'ont, de ce fait, pas été décaissés au profit du projet.

- **Soutien ciblé au renforcement des capacités pour la prestation de services et la résilience.** Le bureau pays de l'UNICEF au Soudan travaillera en étroite collaboration avec le ministère des Ressources en eau et l'Autorité des eaux de l'État de la mer Rouge pour la conception de l'infrastructure et l'intégration des modalités d'exploitation et d'entretien, y compris le développement du plan d'affaires. Le projet soutiendra le renforcement des capacités de la compagnie des eaux de la ville de Port-Soudan. Les activités proposées comprennent l'acquisition d'équipements essentiels d'exploitation et d'entretien (E-E) et de laboratoire, ainsi que la formation à l'exploitation et entretien, à la gestion des ressources humaines et à la gestion financière, entre autres.
- **Exécution, coordination et gestion du projet.** La Banque a étudié les possibilités d'exécution du projet par une tierce partie en rencontrant et en évaluant divers partenaires de développement afin de déterminer leur capacité à agir en tant qu'organe d'exécution tiers. En consultation avec les parties prenantes concernées au Soudan, y compris le gouvernement soudanais, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a été choisi comme l'organe d'exécution tiers le plus adapté, étant donné que l'UNICEF dispose d'une main-d'œuvre nombreuse et qualifiée et qu'il est présent dans le pays, notamment en coprésidant le groupe de travail sur l'eau, l'assainissement et l'hygiène (WASH) qui coordonne les actions des organisations non gouvernementales et en coprésidant le groupe de travail sur l'eau au Soudan et le comité spécial sur l'approvisionnement en eau de Port-Soudan.
- **Sensibilité aux conflits.** La restructuration de l'opération veillera à garantir sa flexibilité en cas de conflit et le renforcement de la résilience dans sa conception et sa mise en œuvre, en veillant également à ce que les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et les communautés d'accueil puissent participer à la réalisation de l'opération.

11. Grâce à ces changements, le portefeuille restructuré d'approvisionnement en eau et d'assainissement de Port-Soudan sera mieux à même de répondre plus efficacement à la crise critique de l'eau et de l'assainissement à Port-Soudan. Port-Soudan a traditionnellement une population d'environ 600 000 habitants, mais celle-ci a considérablement augmenté depuis avril 2023 à cause de l'afflux d'environ 223 000 personnes qui se sont déplacées à l'intérieur du pays après avoir fui la violence à Khartoum et dans d'autres zones touchées par le conflit. La ville sert désormais de base temporaire à de nombreuses organisations nationales et internationales qui ont quitté Khartoum, ce qui met à rude épreuve les infrastructures et les services locaux.

2. ÉTAT D'EXÉCUTION DES PROJETS

A) Programme de réformes et de renforcement des capacités institutionnelles dans le secteur de l'eau

a. Résumé de l'état d'exécution

12. Le programme a été approuvé le 9 septembre 2015 et le décaissement a été déclaré effectif le 30 décembre 2015. Les premières avances aux comptes spéciaux ont été traitées en janvier 2016. Le projet a démarré lentement en raison de retards dans la passation des marchés de services de conseil et dans l'identification des sites pour les systèmes d'alimentation en eau et d'assainissement. Des retards ont également été observés dans l'avancement des grands travaux d'infrastructure d'approvisionnement en eau en raison de l'instabilité politique dans le pays en 2019, des pénuries de liquidités et de carburant et des restrictions imposées par la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19). La suspension des opérations du projet a interrompu les décaissements sur le compte spécial (CS) et les processus de passation de

marchés, tant pour les contrats en cours que pour les nouveaux contrats. La suspension des décaissements et de la passation des marchés a considérablement ralenti la dynamique de mise en œuvre et a eu un impact négatif sur l'avancement du projet. Alors que le taux de décaissement du don du FF-IAEAR était de 99,39 %, le taux de décaissement du don octroyé au titre du pilier 1 de la Facilité d'appui à la transition a été de 85,26 %.

b. *Résumé de l'état d'avancement de la mise en œuvre*

13. Suite à la suspension des opérations de la Banque et à l'éclatement du conflit à la mi-avril 2023, le programme n'a pas pu mettre en œuvre toutes les activités en suspens, ce qui a affecté la réalisation de l'objectif de développement. Un grand nombre d'activités du projet ont été achevées **au moment de la suspension**, notamment : A) **Composante 1** — Réformes politiques et institutionnelles du secteur de l'eau ; projet de politique WASH en attente d'approbation par le cabinet, stratégie WASH (2021-2025) mise à jour et toujours en cours d'examen, étude tarifaire réalisée et diffusée et analyse effectuée en matière de suivi et d'évaluation ; B) **Composante 2** — Le renforcement des capacités du personnel de la société étatique des eaux (SWC) est fait, y compris la sensibilisation à l'assainissement et à l'hygiène. Les comités de l'eau pour les points d'approvisionnement en eau et les systèmes de canalisation ont tous été mis en place et ont été formés. Au total, près de 700 familles ont bénéficié d'une aide à la reconstitution du cheptel et environ 2 000 femmes et jeunes ont été formés à des activités génératrices de revenus ; C) **Composante 3** — Eau et assainissement pour la résilience et la stabilité. Un réseau de canalisations de 80 kilomètres a été mis en place, 11 parcs à eau ont été construits et 25 ont été remis en état, et 25 latrines tenant compte des disparités entre les hommes et les femmes et adaptées pour les personnes ayant un handicap ont été construites dans des écoles, des centres de santé et des marchés. Cependant, toutes les infrastructures, y compris les actifs du projet, ont été détruites pendant le conflit en cours. Le projet a demandé deux prorogations qui ont été acceptées, et la date de clôture est fixée au 31 décembre 2026.

c. *Résumé de l'évaluation des progrès de la mise en œuvre*

14. À partir de la date de début du projet jusqu'en juin 2023, le **projet** était jugé « satisfaisant » en ce qui concerne les avancées enregistrées dans son exécution et « très satisfaisant » pour ce qui est des progrès accomplis vers l'atteinte de l'objectif de développement. Cela dit, les progrès globaux sont désormais insatisfaisants sur le plan de l'exécution eu égard à la suspension des décaissements sur le programme, des restrictions dues à la pandémie de COVID-19 et de l'éclatement du conflit à la mi-avril 2023. Le taux de décaissement de 76 % du don au titre du pilier 1 de la Facilité d'appui à la transition a atteint 85,26 % en juin 2023. Il n'y a pas eu de décaissement depuis 2023, et le taux de décaissement du don au titre du pilier 1 de la Facilité d'appui à la transition est resté à 85,26 %⁵.

B) *Projet d'alimentation en eau et d'assainissement durables en milieu rural au Kordofan du Nord et au Kordofan du Sud*

a. *Résumé de l'état d'exécution*

15. Le projet a été approuvé le 9 octobre 2019 et son décaissement a été déclaré effectif le 29 janvier 2020. Le projet a connu des retards dus à la lenteur de la passation des marchés, à l'instabilité du pays en 2019, aux restrictions des activités économiques, y compris les déplacements, en raison de la pandémie de COVID-19. La passation des marchés de services de conseil pour la conception et la supervision de l'infrastructure d'approvisionnement en eau était terminée et le consultant avait commencé à préparer les plans et les documents d'appel d'offres pour le recrutement des entrepreneurs de travaux de génie civil. Cependant, le consultant a cessé d'exécuter les travaux lorsque le projet a été suspendu. À la suite des

⁵ Le montant décaissé pour le projet est supérieur à 85 %, et le projet n'est donc pas admissible à la restructuration. Toutefois, le solde des ressources sera libéré pour soutenir les opérations d'urgence dans le domaine de l'approvisionnement en eau.

événements survenus le 25 octobre 2021, lorsque le gouvernement de transition a été renversé et que les militaires ont pris le pouvoir, les engagements de la Banque au Soudan ont été fortement restreints. Toutes les nouvelles acquisitions et tous les nouveaux décaissements ont été suspendus. La progression du projet a été ralentie et toutes les activités du projet ont été complètement interrompues à cause du conflit qui a éclaté dans le pays à la mi-avril 2023.

b. *Résumé de l'état d'avancement de la mise en œuvre*

16. Les activités relatives aux services d'eau dans le cadre du projet ont été retardées en raison de la lenteur de la passation des marchés, comme indiqué au paragraphe 15. Le projet a collaboré avec les chefs de communauté et les fonctionnaires pour commencer la sensibilisation de la communauté et le nombre cumulé de participants à la promotion de l'hygiène et à la mobilisation de la communauté a atteint 4 095 femmes. Le décaissement global a atteint 2,68 % (don au titre du pilier 1 de la FAT — 2,69 % et don du FF-IAEAR — 2,54 %). Cependant, ce petit progrès a été perdu, car le projet est au point mort à cause du conflit en cours. Le projet a demandé deux prorogations qui ont été accordées, et la date de clôture est fixée au 31 décembre 2026.

c. *Résumé de l'évaluation des progrès de la mise en œuvre*

17. L'état d'avancement du projet est jugé insatisfaisant depuis juin 2023, en ce qui concerne à la fois les progrès dans l'exécution et les progrès vers l'atteinte de l'objectif en matière de développement. La suspension des opérations de la Banque au Soudan le 4 novembre 2021 à la suite du conflit enclenché le 25 octobre 2021 a entraîné la suspension de la passation des marchés. La passation des marchés de travaux de génie civil n'a pas pu être achevée et l'éclatement du conflit à la mi-avril 2023 a exacerbé le risque que le projet ne soit pas en mesure d'achever la mise en œuvre des activités en suspens. Les activités urgentes d'alimentation en eau et d'assainissement dans la zone du projet sont incluses dans le portefeuille restructuré.

C) *Renforcement des capacités institutionnelles pour élargir l'accès à l'eau et à l'assainissement à Port-Soudan*

a. *Résumé de l'état d'exécution*

18. Le projet a été approuvé le 23 octobre 2017 et le décaissement a été déclaré effectif le 19 mars 2018. Le consultant chargé de la conception et de la supervision a été recruté au début de l'année 2019, mais l'achèvement des travaux de conception a été retardé par des problèmes de paiement du consultant (les banques correspondantes renvoyaient les fonds en raison de leurs politiques internes), l'instabilité politique dans le pays en 2019 et la pandémie de COVID-19, qui a empêché le consultant de se rendre sur le site pour achever les travaux d'enquête restants et la mise à jour du PGES. Les trois lots de travaux du projet ont fait l'objet d'un appel d'offres et ont été attribués (réhabilitation du champ de captage d'Arba'at, réhabilitation des canalisations principales et protection contre les inondations et construction d'un réservoir K14) et sont en cours de réalisation malgré les retards occasionnés par l'instabilité que le pays a connue pendant la révolution de 2019 et les restrictions aux déplacements résultant des fermetures d'usines dues à la pandémie de COVID-19.

b. *Résumé de l'état d'avancement de la mise en œuvre*

19. La suspension des opérations de la Banque s'est soldée par l'interruption des décaissements sur le compte spécial et les processus de passation de marchés pour les projets en cours et les nouveaux projets. La suspension des décaissements et de la passation des marchés a considérablement ralenti la dynamique de mise en œuvre et a eu un impact négatif sur l'avancement du projet. L'instabilité que le pays a connue depuis la révolution de 2019 et les restrictions résultant des confinements imposés pour faire face à la pandémie de COVID-19 en 2020 et en 2021 ont considérablement retardé la passation des marchés de services et de

travaux et affecté l'avancement de l'exécution du projet. Toutes les procédures de passation de marchés et les questions de gestion des contrats ont complètement cessé à cause du conflit en cours. Le taux de décaissement du projet est de 13,95 %. Le projet a demandé deux prorogations qui ont été accordées, et la date de clôture est fixée au 31 décembre 2026.

c. Résumé de l'évaluation des progrès de la mise en œuvre

20. Depuis son entrée en vigueur jusqu'au mois de novembre 2022, le **projet** a reçu la note « satisfaisant » du point de vue des progrès enregistrés dans son exécution et lorsque l'on tient compte des progrès accomplis vers l'atteinte de son objectif de développement. La suspension des opérations de la Banque au Soudan le 4 novembre 2021 s'est soldée par la suspension de la passation des marchés. Les marchés restants n'ont pas pu être achevés et les contrats arrivant à échéance n'ont pas pu être renouvelés. L'éclatement du conflit à la mi-avril 2023 a exacerbé le risque que le programme ne puisse pas achever la mise en œuvre des activités restantes.

3. MODIFICATIONS PROPOSÉES ET JUSTIFICATION

a. Description des modifications proposées au portefeuille de l'eau et de l'assainissement

21. Le Soudan connaît une situation de conflit depuis avril 2023. Le portefeuille de la Banque dans le domaine de l'eau et de l'assainissement a subi des revers considérables à cause du conflit, la mise en œuvre ayant été bloquée, les installations endommagées et les services interrompus. Le 9 janvier 2025, la Banque a reçu une demande des autorités soudanaises pour réaffecter/canaliser toutes les ressources des projets d'eau en cours de restructuration afin de répondre aux graves problèmes d'eau à Port-Soudan (annexe 8). La restructuration du portefeuille de projets d'alimentation en eau et d'assainissement implique l'adaptation et la réaffectation des conceptions et des portées respectives des trois projets d'eau et d'assainissement afin de pouvoir répondre efficacement à la grave crise de l'eau à Port-Soudan, caractérisée par une offre insuffisante répondant à moins de 40 % de la demande, une infrastructure détériorée en raison des dommages causés par le conflit et exacerbée par l'effondrement du barrage d'Arba'at qui est la principale source d'eau pour la ville.

22. Le portefeuille restructuré comprendra la réhabilitation et la construction d'urgence d'infrastructures d'eau en s'appuyant sur les activités interrompues du Projet de renforcement des capacités institutionnelles pour élargir l'accès à l'eau et à l'assainissement à Port-Soudan et en améliorant la réponse coordonnée avec les partenaires, en particulier les bailleurs de fonds et les institutions du système des Nations Unies. Les activités d'urgence en matière d'eau et d'assainissement au Kordofan du Nord et au Kordofan du Sud sont également incluses dans le portefeuille restructuré.

23. L'objectif global du portefeuille restructuré est d'élargir l'accès à l'eau potable et aux services d'assainissement de base pour toutes les communautés de Port-Soudan. Le projet devrait bénéficier à près de 600 000 personnes à Port-Soudan, dont 223 000 personnes déplacées à l'intérieur du pays⁶. Il s'appuie sur les objectifs du Projet de renforcement des capacités institutionnelles pour élargir l'accès à l'eau et à l'assainissement à Port-Soudan et s'y aligne, tout en répondant aux besoins et aux priorités actuels du Soudan d'une manière plus intégrée. Les objectifs spécifiques s'articulent comme suit :

- i) accroître la fiabilité et l'efficacité de l'approvisionnement et de la distribution de l'eau dans la ville de Port-Soudan ;
- ii) renforcer la capacité institutionnelle des sociétés locales de distribution d'eau (services publics) à gérer les ressources en eau et les infrastructures de manière durable ; et

⁶ Les interventions d'urgence au Kordofan du Nord et au Kordofan du Sud bénéficieront à environ 150 000 personnes.

- iii) améliorer la résilience des systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement de Port-Soudan face aux perturbations liées aux conflits et aux effets du climat.

24. Le projet vise à répondre aux besoins immédiats en matière d'eau et d'assainissement tout en renforçant la résilience à long terme des systèmes d'eau et des institutions du secteur de l'eau. Une attention particulière sera accordée à la garantie d'un accès équitable pour les groupes vulnérables, notamment les femmes, les enfants, les personnes handicapées et les personnes déplacées à l'intérieur du pays qui ont fui les zones touchées par le conflit. Les coûts du nouveau projet sont détaillés à l'annexe 3.

25. **Théorie du changement.** Port-Soudan est confronté à une grave crise de l'eau caractérisée par une offre insuffisante répondant à moins de 40 % de la demande, des infrastructures détériorées en raison des dommages causés par le conflit et de la négligence, des installations de stockage et de traitement inadéquates, une faible capacité institutionnelle exacerbée par les défis liés au conflit, et un accès inéquitable affectant de manière disproportionnée les personnes déplacées à l'intérieur du pays et les populations vulnérables. Ces problèmes sont aggravés par la vulnérabilité climatique et ont de profondes répercussions sur la santé, les maladies d'origine hydrique ayant augmenté de près de 50 % depuis le début du conflit. La théorie du changement définie pour le projet est présentée à l'annexe 7, avec la stratégie de résolution du problème, les résultats escomptés et les principales hypothèses.

26. **La gestion du portefeuille restructuré sera assurée par l'UNICEF en sa qualité d'organe d'exécution.** Le bureau pays de l'UNICEF au Soudan servira d'entité de mise en œuvre pour ce projet, compte tenu de sa présence importante à Port-Soudan, de son expertise technique en matière de systèmes d'approvisionnement en eau dans des environnements complexes, de son expérience de projets similaires au Soudan et de sa capacité à opérer efficacement dans des zones touchées par un conflit où la capacité du gouvernement peut être limitée.

27. Les avantages mesurables du portefeuille restructuré sont détaillés dans le cadre de mesure des résultats du projet. Ces avantages s'articulent comme suit :

- un accès accru et durable à un approvisionnement en eau potable pour les habitants de Port-Soudan ;
- le renforcement de la capacité institutionnelle des autorités chargées de l'eau à gérer durablement les ressources en eau et les infrastructures résistantes au climat ; et
- l'amélioration des installations d'assainissement et des pratiques d'hygiène à Port-Soudan.

28. **Enfin, dans le cadre du portefeuille restructuré, des efforts seront déployés pour renforcer les complémentarités et la collaboration avec d'autres projets financés par la Banque au Soudan** de façon à favoriser l'utilisation rationnelle des ressources disponibles et à éviter tout double emploi au niveau des activités et des interventions. Le projet complètera le Projet de réhabilitation intégrée des infrastructures du secteur social au Soudan (les secteurs concernés étant la santé, l'eau, l'éducation, ainsi que l'alimentation en eau potable et l'assainissement), tout comme le Projet de soutien d'urgence aux femmes et aux communautés touchées (CRWAC) au Soudan, tous deux approuvés par la Banque en 2025 et soutenant, entre autres, des interventions d'urgence dans le domaine de l'alimentation en eau et de l'assainissement au Soudan.

b. Facteurs spécifiques ayant déclenché la restructuration

29. La restructuration a été déclenchée par le conflit prolongé qui sévit dans le pays. Le conflit a entraîné une détérioration des services d'eau et d'assainissement dans le pays. Le

9 janvier 2025, la Banque a reçu une demande des autorités soudanaises pour réaffecter/canaliser toutes les ressources des projets d'eau en cours de restructuration afin de résoudre les graves problèmes d'eau à Port-Soudan. Le conflit en cours a entraîné des déplacements massifs de population à travers le Soudan. La ville de Port-Soudan et les villages environnants accueillent aujourd'hui plus de 2 millions de personnes, dont plus de 230 000 personnes déplacées à l'intérieur du pays vivant dans plus de 60 sites de déplacés internes (OIM, 2024)⁷.

c. Catégorisation des risques environnementaux et sociaux

Conformément aux normes nationales pertinentes en matière environnementale, aux cadres juridiques et institutionnels pertinents et au Système de sauvegardes intégré (SSI) de la Banque, ainsi qu'à ses Sauvegardes opérationnelles, le projet est considéré comme de catégorie 2, c'est-à-dire qu'il présente un risque modéré.

d. Activités de projet révisées

30. **Le portefeuille restructuré introduit quatre composantes principales qui s'alignent sur l'objectif d'un accès élargi à l'eau potable et à des services d'assainissement de base pour toutes les communautés à Port-Soudan.** Ces composantes s'alignent sur celles du projet de renforcement des capacités institutionnelles pour élargir l'accès à l'eau et à l'assainissement à Port-Soudan.

i Composante 1. Développement d'infrastructures hydrauliques résistantes au climat (31 584 311 UC).

• **Sous-composantes clés**

- ✓ **Développement de sources d'eau et réhabilitation du champ de captage d'Arba'at.** Le développement du champ de captage d'Arba'at représente une priorité urgente pour restaurer la principale source d'eau de Port-Soudan.
- ✓ **Canalisation principale et protection contre les inondations.** La conduite principale existante a subi de nombreuses ruptures dues aux dommages causés par les inondations et au manque d'entretien pendant le conflit.
- ✓ **Distribution d'eau et kiosques d'eau.** La sous-composante « Construction du réseau d'eau et de kiosques de distribution d'eau de la ville de Port-Soudan » s'attaque aux derniers défis critiques dans la fourniture des services d'eau, en veillant à ce que l'augmentation de la production d'eau atteigne les consommateurs, y compris dans les campements informels et les zones de concentrations de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays. La construction de 50 kiosques de distribution d'eau stratégiquement situés et dotés de systèmes de gestion appropriés permettra de garantir une distribution équitable entre les communautés d'accueil et les campements de personnes déplacées internes.
- ✓ **Construction d'une usine de dessalement d'une capacité de 10 000 m³/jour.** La construction d'une usine de dessalement représente un investissement stratégique dans la diversification des sources d'eau de Port-Soudan, ce qui est essentiel pour la sécurité de l'eau à long terme dans un environnement touché par un conflit

⁷ Source des données : OIM DTM

où les sources traditionnelles peuvent être compromises.

- ✓ ***Stockage et traitement de l'eau.*** La construction d'un réservoir de stockage de 15 000 m³ à Kilo 14 répond au besoin critique d'augmenter la capacité de stockage, ce qui est important en période de conflit lorsque les interruptions d'approvisionnement sont plus fréquentes.
- ✓ ***Interventions d'urgence en alimentation en eau et assainissement au Kordofan du Nord et au Kordofan du Sud.*** Le projet comprend deux activités principales : premièrement, l'amélioration du système d'approvisionnement en eau de la ville d'Elobied par la réhabilitation stratégique et l'utilisation de l'énergie solaire pour des sources d'eau existantes, conjuguées à des améliorations critiques des composants électromécaniques, des stations de pompage et des canalisations de distribution ; et deuxièmement, la construction de nouveaux mini-parcs à eau et la réhabilitation des parcs à eau existants dans le Kordofan du Sud, avec des plans pour développer huit installations de ce type.
- ✓ ***Assistance technique et assurance-qualité des services de conseil.*** Cette sous-composante soutiendra une mise en œuvre de qualité en dépit d'un environnement opérationnel difficile. Elle comprend également la supervision et l'assurance de la qualité.

- ii Composante 2. Renforcement institutionnel et renforcement des capacités (1 393 383 UC).** Cette composante se concentre sur le renforcement de la capacité des autorités locales chargées de l'eau à gérer efficacement les ressources en eau et les infrastructures malgré les contraintes imposées par le conflit en cours. Les activités comprennent : i) le développement d'un plan d'affaires pour l'amélioration du service à la clientèle et des systèmes de facturation avec une flexibilité pour les contextes de déplacement ; ii) la formation technique pour le personnel d'exploitation et d'entretien, en mettant l'accent sur les compétences essentielles qui restent viables en temps de crise ; et iii) la formation à la gestion pour le personnel administratif et financier, axée sur la continuité des opérations en cas de perturbations.
- iii Composante 3. Assainissement et hygiène (628 677 UC).** La composante « assainissement » comprendra trois activités principales liées à l'amélioration de l'infrastructure d'assainissement, à l'inclusion et à la sensibilisation au sein de la communauté. La première activité comprend des campagnes de sensibilisation de la communauté axées sur de multiples aspects, notamment la conservation de l'eau, l'assainissement, les pratiques d'hygiène, la prévention de la défécation à l'air libre, la protection de l'environnement et la responsabilité sociale. La deuxième activité concerne l'élaboration de procédures d'insertion sociale et d'égalité hommes-femmes pour le projet. La troisième activité concerne la construction de 20 installations d'assainissement dans des institutions, en particulier dans des centres de soins de santé, des écoles et des marchés.
- iv Composante 4. Gestion du projet (3 300 291 UC).** Cette composante fournit les structures de gestion et les systèmes de soutien nécessaires à la mise en œuvre efficace du projet dans un environnement complexe et touché par un conflit.

- **Sous-composantes clés :**

- ✓ ***La coordination et la gestion du projet.*** Les dispositions de coordination sont définies à l'annexe 5. Les activités comprennent la mise en place et le fonctionnement de la cellule de gestion du projet, du Comité technique du projet, du Comité de pilotage du projet, la coordination de l'engagement des parties prenantes et la communication. L'approche de gestion intégrera la sensibilité aux conflits tout au long du processus, en veillant à ce que l'exécution du projet contribue à la cohésion sociale plutôt qu'à l'exacerbation des tensions.
- ✓ Le **Comité de pilotage du projet** en assurera la supervision stratégique, l'orientation et la gouvernance. Composé de représentants du ministère des Finances, de l'Unité de l'eau potable et de l'assainissement relevant du ministère de l'Agriculture et des Ressources naturelles, ainsi que de représentants de l'UNICEF et du gouvernement de l'État de la mer Rouge, il sera présidé par le ministère des Finances et se réunira trimestriellement pour examiner l'état d'avancement des travaux, traiter les difficultés qui se font jour et prendre les décisions stratégiques nécessaires, notamment l'approbation des plans de travail et des budgets annuels.
- ✓ **La cellule de gestion du projet sera basée au sein de l'UNICEF** et agira en tant que centre de coordination du projet. Elle gèrera la communication et la collaboration entre le ministère des Ressources en eau, l'État de la mer Rouge, les autorités locales, la BAD et les partenaires d'exécution afin d'assurer une intégration harmonieuse des activités. La cellule de gestion du projet facilitera également l'engagement des parties prenantes, y compris les consultations communautaires et les mécanismes de retour d'information, afin de promouvoir l'appropriation locale et la réactivité. Elle travaillera avec le personnel de l'Unité de l'eau potable et de l'assainissement qui engrangera de l'expérience et sera en mesure de garantir la durabilité des investissements. Le Comité technique du projet (CTP) comprendra du personnel issu de l'Unité de l'eau potable et de l'assainissement, de la Société de l'eau de l'État de la mer Rouge et de l'UNICEF. Ce comité fournira des orientations techniques et sera présidé conjointement par l'Unité de l'eau potable et de l'assainissement et par l'UNICEF.

Urgences. Un montant de **3 388 209 UC** est prévu à titre de fonds d'urgence dans le budget proposé.

Les produits du portefeuille restructuré s'articulent comme suit :

- Des infrastructures d'eau et d'assainissement remises en état et étendues, comprenant 160 kilomètres de canalisations de différents diamètres installées, 50 kiosques de distribution d'eau construits, 100 raccordements dans des zones ciblées, 15 000 m³ de capacité de stockage d'eau supplémentaire, un système de chloration entièrement fonctionnel au K14, 45 000 m³/jour de production à partir de 42 puits entièrement fonctionnels (10 nouveaux), 10 000 m³/jour de capacité de dessalement, 20 installations d'assainissement achevées dans des institutions ciblées.

- Amélioration des systèmes de gestion et des procédures opérationnelles, amélioration des compétences du personnel grâce à la formation de 50 personnes clés. Système de gestion des connaissances opérationnel.
- Des interventions résistantes au climat, avec des installations solaires et une gestion efficace de l'eau, garantiront une prestation de services durable et ininterrompue, en particulier dans les zones vulnérables, y compris celles touchées par un conflit.

Les résultats du portefeuille restructuré s'articulent comme suit :

- un accès accru et durable à un approvisionnement en eau potable pour les habitants de Port-Soudan ;
- au minimum 360 000 jeunes bénéficiaires du projet (60 % du total des bénéficiaires) étant donné qu'au Soudan, en général, la tranche d'âge des jeunes (15 à 29 ans) représente, selon des estimations, entre 60 % et 70 % de la population ;
- environ 20 emplois directs qui seront créés pendant la construction et 30 emplois permanents pour l'exploitation et l'entretien, offrant ainsi aux populations des moyens de subsistance essentiels dans une économie touchée par le conflit et caractérisée par un taux de chômage élevé. Au total, 1 500 emplois temporaires seront créés pendant la construction. Les contrats de construction comprendront des exigences d'embauche locale avec des quotas appropriés pour les femmes, les jeunes et les ménages touchés par le conflit, créant ainsi des opportunités génératrices de revenus pour ces groupes vulnérables. Le projet stimulera également l'emploi indirect grâce à ses chaînes d'approvisionnement et à l'amélioration des conditions pour les petites entreprises qui dépendent d'une eau fiable ;
- une amélioration des installations d'assainissement et des pratiques d'hygiène à Port-Soudan ; et
- le renforcement de la capacité institutionnelle des autorités chargées de l'eau à gérer durablement les ressources en eau et les infrastructures.

e. Organe d'exécution

31. **La gestion du portefeuille restructuré sera assurée par le bureau pays de l'UNICEF au Soudan en étroite collaboration avec l'Unité de l'eau potable et de l'assainissement au sein du ministère fédéral de l'Agriculture et des Ressources naturelles.** Le bureau pays de l'UNICEF au Soudan servira d'organe d'exécution pour ce projet, compte tenu de sa présence importante à Port-Soudan, de son expertise technique en matière de systèmes d'eau dans des environnements complexes, de son expérience de projets similaires au Soudan et de sa capacité à opérer efficacement dans des zones touchées par des conflits où la capacité du gouvernement peut être limitée.

Liste de contrôle des modifications du projet

<u>Modifications</u>	<u>Oui</u>	<u>Non</u>
Changement d'organisme de mise en œuvre/exécution	X	
Modification des objectifs de développement du projet	X	
Modification du cadre axé sur les résultats	X	
Modification de l'impact attendu		X
Modification des termes, conditions et engagements juridiques	X	
Modification de la conception technique/du projet	X	
Modification de la portée	X	
Modification des modalités de décaissement	X	
Modification de la date d'expiration de la garantie bancaire		S.O.
Modification des volets et du coût	X	
Modification des acquisitions	X	
Modification du calendrier de mise en œuvre	X	
Changement de catégorie SES		X
Autres changements des sauvegardes		X
Modification de l'analyse économique et financière	X	
Modification de l'analyse technique	X	
Modification de l'analyse environnementale et sociale	X	
Modification de l'analyse des risques	X	
Autres changements		X

4. MISES À JOUR À PARTIR DE L'ESTIMATION/ÉVALUATION DÉTAILLÉE

a. Calendrier d'exécution du projet

32. **Compte tenu de l'ampleur des interventions proposées et de la complexité du contexte soudanais, un délai raisonnable de mise en œuvre serait de 48 mois.** Cette estimation tient compte de plusieurs facteurs essentiels, tels que :

- l'étendue et la complexité des interventions. Le projet comprend des améliorations d'infrastructures (dont certaines impliquent de longues procédures de passation de marchés), des éléments de renforcement des capacités et de préparation aux situations d'urgence, qui nécessitent une mise en œuvre échelonnée et une coordination avec les différentes parties prenantes ; et
- les défis liés à l'environnement opérationnel. Le conflit en cours au Soudan et les catastrophes naturelles telles que les inondations sont susceptibles d'affecter le calendrier du projet.

b. Engagements et consultations des parties prenantes.

33. **La restructuration des trois projets d'approvisionnement en eau et d'assainissement en un seul projet d'urgence d'approvisionnement en eau et d'assainissement de Port-Soudan a été supervisée par l'Unité de l'eau potable et de l'assainissement au sein du ministre fédéral de l'Agriculture et des Ressources naturelles et a impliqué les principales parties prenantes du gouvernement, de l'État et des autorités locales.** Le projet s'appuiera sur des initiatives complémentaires, y compris les interventions WASH de l'UNICEF à Port-Soudan, en se concentrant sur la réponse aux situations d'urgence et la réhabilitation des infrastructures critiques par le biais d'accords de cofinancement. L'UNICEF s'est déjà engagé à financer la réhabilitation d'un segment de 12 kilomètres de la conduite principale (d'une valeur d'environ 2,4 millions de dollars). Pour assurer une bonne coordination des interventions entre les principales parties prenantes (institutions du système des Nations Unies, organisations non gouvernementales internationales [ONGI] et bailleurs de

fonds) et pour veiller à ce qu'il n'y ait pas de duplication des efforts entre les parties prenantes, l'UNICEF a mis en place des mécanismes de coordination (groupe de travail sur l'eau) entre les principales parties prenantes, dont la première réunion de coordination s'est déroulée en avril 2025. Le bureau pays de l'UNICEF au Soudan joue un rôle central de coordination, en tant que coprésident du groupe WASH, qui supervise les actions de 64 organisations non gouvernementales (ONG) et organisations de la société civile (OSC) opérant dans le secteur. L'UNICEF coprécide également le groupe de travail sur l'eau au Soudan et le comité spécial sur l'approvisionnement en eau à Port-Soudan.

c. Analyse économique et financière

34. **Le portefeuille restructuré implique des modifications de l'analyse économique et financière initiale pour s'aligner sur la portée élargie des activités, mais se concentre toujours sur la durabilité opérationnelle du système d'eau amélioré sous la gestion de la société étatique de l'eau.** Ces ajustements reflètent l'augmentation de la demande en eau et en services d'assainissement, la nécessité de renforcer les mesures de sécurité de l'eau et l'intégration des interventions d'adaptation au climat, qui ont des implications économiques et financières.

35. **Le projet met davantage l'accent sur des réformes tarifaires appropriées et des améliorations de l'efficacité.** Il est prévu que la compagnie puisse couvrir les coûts d'exploitation et d'entretien grâce à l'adoption d'une structure tarifaire progressive avec des subventions pour les ménages vulnérables, à l'amélioration de l'efficacité de la collecte et à la réduction de 45 % à 30 % de la quantité d'eau non génératrice de revenus.

d. Solution technique proposée

36. **La solution technique se concentre sur la remise en état et l'extension des infrastructures hydrauliques essentielles afin d'augmenter la quantité d'eau fournie, d'en améliorer la qualité et d'en renforcer la distribution.** L'approche technique est basée sur des études de la proposition originale et comprend des mesures prioritaires urgentes supplémentaires pour le développement du champ de captage d'Arba'at afin de restaurer la principale source d'eau de Port-Soudan suite à l'effondrement du barrage d'Arba'at. Le réseau de distribution existant sera étendu en accordant une attention particulière aux zones à forte présence de personnes déplacées internes.

37. **Le portefeuille restructuré intègre des mesures visant à résoudre les problèmes d'assainissement.** Le projet comprend la construction de 20 installations d'assainissement dans des institutions, ciblant spécifiquement les centres de soins de santé, les écoles et les marchés, y compris la promotion de l'hygiène.

38. **Compte tenu de la vulnérabilité du Soudan aux événements liés au climat, l'approche technique comprend désormais des mesures d'adaptation au climat.** La mise en place d'une infrastructure d'énergie solaire⁸ pour alimenter l'usine de dessalement représente un investissement stratégique dans la diversification des sources d'eau de Port-Soudan, ce qui est essentiel pour la sécurité de l'eau à long terme dans un environnement touché par les conflits où les sources traditionnelles peuvent être compromises.

⁸ La centrale prendra en compte les éléments suivants : i) **Intégration des énergies renouvelables** : L'énergie solaire est abondante à Port Soudan. L'utilisation de systèmes photovoltaïques pour alimenter les unités d'osmose inverse (OI) peut réduire de manière significative les émissions de carbone et les coûts d'exploitation ; ii) **Systèmes de récupération d'énergie** : L'intégration de dispositifs de récupération d'énergie (par exemple, des échangeurs de pression) peut réduire la consommation d'énergie jusqu'à 60 % ; iii) **Technologies à faible consommation d'énergie** : La sélection de membranes d'osmose inverse à haute perméabilité et à faible taux d'encrassement améliore l'efficacité.

e. *Évaluation de l'impact environnemental et social, changement climatique et égalité hommes-femmes*

39. **Catégorisation des risques environnementaux et sociaux.** Conformément aux normes nationales pertinentes en matière environnementale, aux cadres juridiques et institutionnels pertinents et au Système de sauvegardes intégré de la Banque, ainsi qu'à ses Sauvegardes opérationnelles, le projet est considéré comme de catégorie 2, c'est-à-dire qu'il présente un risque modéré. La catégorie 2 des risques environnementaux et sociaux a été validée dans le Système intégré de suivi des mesures de sauvegardes (ISTS) et dans le SAP le 19 septembre 2025. Le projet comprend principalement des travaux de remise en état des installations existantes du champ de captage d'Arba'at, la construction d'une usine de dessalement de 10 000 m³/jour, la remise en état de plus de 200 kilomètres de canalisations et la création de nouveaux réservoirs de stockage. Le projet initial d'appui à Port-Soudan avait été bloqué à cause du conflit en cours dans la région. Le projet a été soutenu par un PGES et aucune réinstallation n'a été envisagée, car la zone du champ de captage d'Arba'at est protégée contre les campements. La construction du réservoir de stockage proposé se fait sur des terres publiques.

40. **Performance en matière de sauvegardes environnementales et sociales des projets parents/originaux.** Les projets d'alimentation en eau et d'assainissement en cours de restructuration sont des projets de catégorie 2 et ont été jugés satisfaisants en ce qui concerne le respect des sauvegardes environnementales et sociales et les résultats obtenus au cours de l'exécution du projet.

41. **Instruments de sauvegardes environnementales et sociales applicables.** Au regard du fait que le projet est exécuté en vertu des procédures de réponse rapide aux crises, il peut bénéficier d'une dérogation aux prescriptions du Système de sauvegardes intégré jusqu'à son approbation par le Conseil d'administration. En conséquence, l'UNICEF préparera une étude d'impact environnemental et social (EIES), un plan de mobilisation des parties prenantes et un plan en faveur des populations vulnérables (PPV). Ces instruments seront examinés puis diffusés à la fois par l'UNICEF et par la Banque. La publication complète des instruments de sauvegarde et plans de gestion applicables constituera une condition préalable au démarrage de tous les travaux présentant des enjeux environnementaux et sociaux, tels qu'énoncés dans les Accords de don. L'annexe du plan de gestion environnementale et sociale établie aux fins de l'Accord de financement a été publiée le **25 février 2026**. Les composantes et sous-composantes du projet, ainsi que ses activités et résultats associés ne présentent aucun risque de déplacement physique ou économique.

42. **Capacité du bénéficiaire du don à mettre en œuvre les obligations en matière de sauvegardes environnementales et sociales.** L'Unité de l'UNICEF chargée des sauvegardes environnementales et sociales et de la santé et sécurité au travail dispose de capacités appropriées pour assurer la gestion des risques environnementaux et sociaux. Le coût de mise en œuvre du plan de gestion environnementale et sociale (PGES), estimé à 1 million de dollars, est intégré au coût total du projet. Outre la mise en œuvre complète et adaptée de l'ensemble des instruments environnementaux et sociaux divulgués, y compris les mesures destinées à traiter les risques et impacts non anticipés qui pourraient survenir au cours de l'exécution, l'Emprunteur préparera et soumettra à la fin de chaque trimestre des rapports d'étape sur l'avancement dans l'application des mesures environnementales et sociales. Dans le même ordre d'idée, un rapport annuel de performance environnementale et sociale établi par un expert indépendant sera soumis chaque année, au plus tard à la fin du premier trimestre de l'année suivante. Tous les rapports de cette nature seront communiqués à la Banque et mis à la disposition des parties prenantes. L'Emprunteur s'engage en outre à instituer, dès l'entame de l'exécution du projet, un mécanisme de gestion des plaintes au niveau du projet, en veillant à en assurer une large diffusion auprès des parties prenantes et à en maintenir le bon fonctionnement tout au long du cycle de vie du projet. En cas d'incident environnemental,

sanitaire ou lié à la santé et à la sécurité au travail sur un site du projet, l’Emprunteur notifiera immédiatement la Banque, et, au plus tard dans un délai de 48 heures, partagera le rapport d’enquête établi par l’autorité nationale compétente et, lorsque la Banque le juge nécessaire, soumettra une analyse des causes profondes préparée par un expert indépendant en santé et sécurité au travail. Ladite analyse des causes profondes devra être validée par la Banque avant l’application d’un plan d’actions correctives par l’Emprunteur. Ces engagements sont prévus dans les conditions environnementales et sociales de l’Accord de financement, ainsi que dans le PGES qui y est annexé. Le projet est conforme et prêt à être soumis à l’examen du Conseil.

43. **Changement climatique et croissance verte.** Alors que les projets avaient initialement été classés dans la catégorie 2, leur évaluation actualisée dans le cadre du Système de sauvegardes climatiques (SSC) de la Banque les classe désormais dans la catégorie 1, compte tenu de sa vulnérabilité accrue aux risques climatiques. Les principaux risques climatiques identifiés restent pertinents et incluent les pénuries saisonnières d’eau potable dues à une sécheresse prolongée et à une évapotranspiration accrue, les inondations dues à des pluies intenses et la hausse des températures qui amplifie la demande en eau. Ces menaces mettent en péril la fiabilité et la sécurité des services d’eau, augmentent le potentiel d’épidémies et pourraient accroître le risque de conflits liés au climat pour des ressources en eau limitées.

44. Afin d’atténuer les risques identifiés, le projet a intégré des mesures d’adaptation clés dans les activités restructurées. Il s’agit notamment de la remise en état des installations hydrauliques tenant compte du climat et de l’amélioration des systèmes de canalisation et de distribution⁹ afin d’accroître leur résistance aux risques climatiques, en particulier aux inondations. Le projet prévoit également des campagnes de sensibilisation du public pour renforcer l’état de préparation des communautés et réduire leur vulnérabilité en cas de sécheresse. Dans l’ensemble, ces interventions, ainsi que l’installation de l’énergie solaire et la gestion efficace de l’eau, contribueront à renforcer la résilience des infrastructures d’eau et d’assainissement et à assurer une prestation de services durable, en particulier dans les zones vulnérables et les régions touchées par un conflit. Ces efforts sont conformes au plan d’adaptation national du Soudan et à la mise à jour des premières contributions déterminées au niveau national (CDN 2021). Le projet a également été évalué à l’aide des méthodes conjointes des banques multilatérales de développement pour l’alignement des financements directs sur les objectifs de l’Accord de Paris, tant pour l’atténuation que pour l’adaptation, et est considéré comme étant aligné sur l’Accord de Paris, car l’accent mis sur les services d’eau résistants au climat contribue directement à l’action nationale et mondiale en faveur du climat.

45. **Genre. Le projet intègre des mesures sensibles au genre tout au long de sa conception et de son exécution.** Les infrastructures physiques seront planifiées en tenant compte des questions de genre, notamment l’emplacement des points d’eau en tenant compte de la sécurité des femmes (emplacements accessibles sous la surveillance de la communauté) ; la conception des kiosques de distribution d’eau avec des caractéristiques répondant aux besoins spécifiques des femmes, tels que des espaces adaptés aux enfants et des considérations liées à la protection de l’intimité ; et le moment de la disponibilité de l’eau pour tenir compte des horaires quotidiens des femmes, en évitant les premières heures du matin ou les heures tardives le soir, lorsque les risques d’insécurité sont accrus. Ces services visent à garantir la dignité et la protection de l’intimité des femmes dans les zones touchées par les conflits. Le cadre axé sur les résultats comprend des indicateurs de genre. Le projet est de catégorie 2 dans le Système de marqueurs de genre (GMS), avec des indicateurs mesurant l’égalité hommes-femmes au niveau des résultats. Il est également bien aligné sur la Stratégie du Groupe de la Banque africaine de développement en matière de genre (2021-2025) grâce au pilier 3 qui favorise un développement d’infrastructures de qualité tenant compte du genre afin de garantir que les femmes ont un accès adéquat et bénéficient positivement des projets d’infrastructure

⁹ Les mesures de protection prévues pour les infrastructures comprennent des ouvrages surélevés, des conduites ancrées ou gainées, ainsi que des dispositifs de drainage adaptés.

en tant que parties prenantes, travailleuses et utilisatrices finales.

46. **Les aspects économiques du projet prennent en compte les dimensions liées au genre**, y compris les structures tarifaires progressives qui tiennent compte des vulnérabilités économiques des ménages dirigés par des femmes, le soutien aux femmes entrepreneurs dans les entreprises liées à l'eau telles que la gestion de kiosques de distribution d'eau, et les gains de temps qui permettent aux femmes de s'engager dans des activités génératrices de revenus, dans l'éducation ou dans des rôles de leadership au sein de la communauté.

f. Gestion financière, approvisionnement, méthodes de décaissement et audit.

47. **Le Fonds international des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), en tant que partenaire tiers d'exécution des projets financés ou cofinancés par la Banque, a signé un accord sur les principes fiduciaires (APF) avec la BAD en date du 11 mars 2019**, dans lequel l'UNICEF s'engage à toujours maintenir un cadre fiduciaire, de responsabilité et de surveillance solide pendant l'exécution des projets financés par la BAD. Par conséquent, la Banque s'appuiera sur les systèmes de gestion financière de l'UNICEF pour l'exécution du projet proposé. Pour favoriser la conformité avec les systèmes de gestion financière de l'accord sur les principes fiduciaires, l'UNICEF sera tenu de préparer et de soumettre des états financiers intermédiaires non vérifiés dans les 60 jours suivant la fin de chaque semestre. Les rapports seront préparés sur la base des normes comptables applicables et des politiques internes adoptées par l'UNICEF. En outre, l'entité est tenue de préparer et de présenter des états financiers annuels certifiés dans les six mois suivant la fin de l'exercice financier, certifiés par le responsable financier autorisé de l'entité. Si les rapports indiqués ne sont pas présentés, le projet n'est pas conforme à l'accord sur les principes fiduciaires et ceci peut entraîner la suspension du décaissement.

48. **L'UNICEF fournira les coordonnées du compte bancaire sur lequel le produit des dons sera déposé.** Compte tenu de l'urgence humanitaire, la Banque décaissera les dons en trois tranches au bureau pays de l'UNICEF au Soudan, sur les comptes ainsi désignés, sous réserve de la signature des accords tripartites de financement et de mise en œuvre du FAD et de la Facilité d'appui à la transition, ainsi que l'accord de don FF-IAEAR entre la Banque et l'UNICEF, ci-après désignés collectivement les « accords de don ». Les pourcentages et les montants absolus seront basés sur les budgets des plans de travail annuels. Les fonds seront décaissés conformément aux Règles et procédures de décaissement de la Banque. L'utilisation des fonds du projet sera justifiée par des rapports financiers acceptables, certifiés par un fonctionnaire désigné de l'UNICEF et attestant que les conditions des accords de don ont été respectées. Le produit des dons qui n'est pas utilisé dans le cadre de l'opération d'urgence sera remboursé à la Banque. Le projet ne fera pas l'objet d'un audit séparé. Toutefois, les états financiers annuels audités, indépendants et consolidés de l'UNICEF, inclus dans son rapport annuel, seront fournis à la Banque dans les six mois suivant la fin de chaque exercice financier. La Banque conservera le droit de procéder à ses propres audits et vérifications, indépendamment des rapports de l'UNICEF et de l'audit du projet.

49. **La Banque et l'UNICEF ont signé, le 11 mars 2019, un accord sur les principes fiduciaires qui définit le cadre de coopération entre les deux institutions.** Cet accord constitue la base de la mise en œuvre de la passation des marchés du projet conformément au paragraphe 5.3(e) de la Politique de passation des marchés de la Banque. En vertu de cet accord et dans le cadre de la mise en œuvre de cette opération, l'UNICEF appliquera ses règles, réglementations et procédures de passation de marchés, y compris les critères d'admissibilité et la dérogation à la règle d'origine pour l'acquisition de biens et de services connexes, l'exécution des travaux ou leur externalisation, la sélection de sociétés de conseil et d'experts individuels, le cas échéant, pour la mise en œuvre de l'ensemble du projet, y compris la gestion des contrats. Les protocoles de passation des marchés de l'UNICEF sont adaptés aux complexités logistiques et opérationnelles des projets humanitaires d'urgence. Le cadre

démontre que les procédures de passation de marchés de l'UNICEF répondent aux normes et au cadre de passation de marchés de la BAD en matière d'efficacité, d'économie, de responsabilité et de transparence, tout en permettant une réponse rapide, compte tenu de la nature d'urgence de ce projet. L'annexe 9 présente les raisons justifiant le choix de l'UNICEF comme partenaire tiers d'exécution.

g. Instrument juridique et conditions préalables au décaissement des dons

50. **Instruments juridiques.** Les instruments juridiques du portefeuille restructuré seront : i) un Accord tripartite de financement et de mise en œuvre relevant du FAD, d'un montant de 21,45 millions d'UC et destiné à la République fédérale du Soudan (le « Bénéficiaire »), conclu entre le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (l'« UNICEF ») et le Fonds africain de développement (le « Fonds ») ; ii) un Accord tripartite de financement et de mise en œuvre au titre du pilier I de la Facilité d'appui à la transition, d'un montant de 15,1 millions d'UC, conclu entre la République fédérale du Soudan (le « Bénéficiaire »), l'UNICEF, la Banque africaine de développement (la « Banque ») et le Fonds (la Banque et le Fonds agissant en qualité d'administrateurs de la Facilité d'appui à la transition) ; et iii) un Accord tripartite de financement et de mise en œuvre d'un montant de 1,140 million d'euros, conclu entre la République fédérale du Soudan (le « Bénéficiaire »), l'UNICEF, la Banque et le Fonds (la Banque et le Fonds agissant en qualité d'administrateurs du Fonds fiduciaire de l'Initiative pour l'eau et l'assainissement en milieu rural) (collectivement désignés les « Accords de don »). Les Conditions générales applicables aux Protocoles d'accord du Fonds africain de développement, datées de février 2009 et modifiées périodiquement, prévaudront.

51. **Conditions préalables à l'entrée en vigueur des Accords de don.** Les Accords de don entreront en vigueur à la date de leur signature par les Parties.

52. **Conditions préalables au décaissement de la première tranche des dons.** L'obligation pour la Banque de procéder au décaissement de la première tranche, correspondant à trente pour cent (30 %) des dons au profit de l'UNICEF, est subordonnée à l'entrée en vigueur des Accords de don ainsi qu'à la soumission par l'UNICEF d'un plan de travail et d'un budget — approuvés par la Banque — couvrant ladite première tranche.

53. **Conditions préalables au décaissement de la deuxième tranche des dons.** L'obligation faite à la Banque de procéder au décaissement de la deuxième tranche, correspondant à cinquante pour cent (50 %) des dons au profit de l'UNICEF, est subordonnée à la satisfaction, par l'UNICEF, dans une forme et dans un contenu jugés acceptables par la Banque, des conditions suivantes : i) la soumission à la Banque de copies d'au moins deux rapports d'étape trimestriels ; ii) la soumission d'états financiers intermédiaires non certifiés faisant apparaître l'ensemble des dépenses du Projet au titre de la tranche précédente demandée au Fonds et démontrant que les dépenses déclarées et justifiées atteignent au moins cinquante pour cent (50 %) du montant avancé au titre de la première tranche ; et iii) la soumission d'une version révisée du plan de travail et du budget annuels, approuvée par le Fonds.

54. **Conditions préalables au décaissement de la troisième tranche des dons.** L'obligation de la Banque de procéder au décaissement de la troisième tranche, correspondant à vingt pour cent (20 %) des dons au profit de l'UNICEF, est subordonnée à la satisfaction, par l'UNICEF et dans une forme et un contenu jugés acceptables par la Banque, des conditions suivantes : i) la soumission au Fonds de copies d'au moins deux rapports d'étape trimestriels ; ii) la soumission d'états financiers intermédiaires non certifiés faisant apparaître l'ensemble des dépenses du Projet au titre de la tranche précédente demandée au Fonds, démontrant aussi que les dépenses déclarées et justifiées atteignent cent pour cent (100 %) du montant avancé au titre de la première tranche et que les dépenses déclarées et justifiées atteignent au moins cinquante pour cent (50 %) du montant avancé au titre de la deuxième tranche ; iii) la soumission d'une version révisée du plan de travail et du budget annuels, approuvée par le Fonds.

55. **Engagements.** L'UNICEF s'engage :

- i) à assurer une coordination adéquate avec les autorités nationales et locales du pays, selon qu'il conviendra, afin de garantir la mise en œuvre efficace des activités du Projet ;
- ii) à exécuter le Projet conformément aux Politiques de la Banque en matière de sauvegardes et à la législation nationale applicable, d'une manière jugée satisfaisante par la Banque ;
- iii) à intégrer les mesures de sauvegarde environnementale et sociale tout au long de l'exécution du Projet, afin de gérer les risques associés ;
- iv) à préparer des études d'impact environnemental et social spécifiques aux sites, ainsi qu'un Plan de mobilisation des parties prenantes, en conformité avec les politiques pertinentes de la Banque ;
- v) à établir et à faire tenir à la Banque des rapports trimestriels sur la mise en œuvre des sauvegardes environnementales et sociales dans le cadre du Projet, des rapports qui devront inclure, entre autres, les défis recensés et les mesures correctives adoptées pour relever ces défis.

h. Évaluation des risques

56. **Le portefeuille restructuré comporte des risques très importants, en particulier des risques politiques et sécuritaires inhérents au contexte humain et politique instable de cette crise, qui peuvent affecter la réussite de sa mise en œuvre.** Le projet comporte d'autres risques, notamment des risques environnementaux, climatiques et sociaux. Il a proposé des mesures d'atténuation pour y faire face. Ces risques et mesures d'atténuation sont détaillés à l'annexe 6. La cellule de gestion du projet (CGP) tiendra un registre dynamique des risques pesant sur le projet, qu'elle mettra régulièrement à jour afin d'identifier les risques émergents et les stratégies d'atténuation correspondantes. Cette approche proactive permettra de s'assurer que les risques sont gérés efficacement et que des ajustements sont apportés si nécessaire pour maintenir la stabilité et l'impact du projet.

i. Suivi et évaluation

57. **Le portefeuille restructuré fera l'objet d'un suivi à l'aide d'indicateurs clés de performance (KPI) au niveau des intrants, des extrants, de l'impact et des résultats, reflétés dans le cadre logique axé sur les résultats du projet et dans le plan de suivi figurant aux annexes 1 et 2.** La responsabilité globale du suivi et de l'évaluation incombera à l'UNICEF. L'UNICEF contrôlera toutes les activités, y compris la mise en œuvre du PGES, et préparera des rapports périodiques sur les progrès de la mise en œuvre, le statut fiduciaire, la participation des parties prenantes, les garanties, les risques et les mesures d'atténuation.

58. **L'approche du suivi et de l'évaluation (S-E) comprend une évaluation de base au début du projet, en utilisant la collecte directe de données, lorsque la sécurité le permet.** Le suivi régulier des progrès par rapport aux indicateurs définis utilisera des méthodes mixtes, y compris des évaluations techniques, la supervision et l'assurance-qualité par l'intermédiaire des entreprises qualifiées, et un suivi conjoint avec le personnel technique du gouvernement. Le projet intensifiera la collecte de données innovantes et à distance (RASME) et les mécanismes de suivi, y compris le recours à des observateurs tiers. Une revue à mi-parcours (RMP) sera effectuée pour évaluer les progrès de la mise en œuvre et recommander des ajustements en fonction de l'évolution de la dynamique du conflit et des enseignements tirés. Un examen final à l'achèvement du projet (plus précisément un rapport d'achèvement de projet) documentera les réalisations, les défis et les perspectives de durabilité. Le système de suivi et d'évaluation soutiendra la gestion adaptative grâce à des réunions trimestrielles. Des ateliers de réflexion annuels réunissant toutes les parties prenantes permettront de documenter les enseignements tirés et d'affiner la stratégie.

j. Durabilité

59. **Le système d’approvisionnement en eau de Port-Soudan est confronté à des défis potentiels en matière de durabilité, notamment la fragilité institutionnelle, les contraintes financières, les limites techniques, les pressions environnementales et les perturbations sociales dues au conflit en cours et aux déplacements massifs de population.** Le plan de durabilité figurant à l’annexe 4 vise à relever les principaux défis en matière de durabilité institutionnelle, financière, technique, environnementale et sociale. Il décrit l’approche globale visant à assurer la viabilité à long terme du projet d’approvisionnement en eau et d’assainissement de Port-Soudan au-delà de la période de mise en œuvre. Les stratégies clés comprennent le renforcement des capacités organisationnelles, un plus grand accent mis sur les réformes tarifaires appropriées et l’amélioration de l’efficacité, la conception technique résiliente, la gouvernance inclusive et l’intégration des questions de genre.

5. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

60. **La crise humanitaire en cours au Soudan a gravement affecté l’accès aux services sociaux essentiels, y compris l’approvisionnement en eau et l’assainissement.** Recommandation est faite aux Conseils d’administration d’approuver la restructuration des trois projets d’approvisionnement en eau et d’assainissement en un seul projet d’urgence d’approvisionnement en eau et d’assainissement d’un montant total d’environ 37,50 millions d’UC (FAD : 21 450 000 UC ; pilier 1 de la Facilité d’appui à la transition : 15 100 000 UC) ; et 1 140 000 UC au titre du FF-IAEAR pour aider à relever les défis actuels en matière d’alimentation en eau et d’assainissement dans la ville de Port-Soudan, ainsi que dans le Kordofan du Nord et dans le Kordofan du Sud.

ANNEXE 1. MISE À JOUR DES CADRES D'ÉVALUATION DES RÉSULTATS

CADRE AXÉ SUR LES RÉSULTATS					
A		INFORMATIONS SUR LE PROJET			
I INTITULÉ DU PROJET ET CODE SAP : PROJET D'ALIMENTATION EN EAU ET D'ASSAINISSEMENT D'URGENCE DE PORT-SOUDAN. CODE SAP : P-SD-E00-010			PAYS/RÉGION : SOUDAN, AFRIQUE DE L'EST		
OBJECTIF DE DÉVELOPPEMENT DU PROJET : élargir l'accès à l'eau potable et aux services d'assainissement de base pour toutes les communautés de Port-Soudan					
INDICATEUR(S) D'ALIGNEMENT : accès au moins à des services de base d'alimentation en eau potable (pourcentage de la population) ODD 6.1 ; Agenda 2063 G7					
B		MATRICE DE RÉSULTATS			
CHAÎNE DE RÉSULTATS ET DESCRIPTION DES INDICATEURS	INDICATEUR CMR/ADOA	UNITÉ DE MESURE	SITUATION DE RÉFÉRENCE (2026)	CIBLE À L'ACHÈVEMENT (2030)	MOYENS DE VÉRIFICATION
I ÉNONCÉ DE RÉSULTAT 1. Accès accru et durable à un approvisionnement en eau potable pour les habitants de Port-Soudan					
INDICATEUR DE RÉSULTAT 1.1. Nombre de personnes ayant accès à un approvisionnement durable en eau potable à Port-Soudan (dont 50 % de femmes)	☒	Nombre	0	750 000 ¹⁰ (dont 50 % de femmes)	Sondages auprès des ménages, registres des raccordements aux services publics
INDICATEUR DE RÉSULTAT 1.2. Nombre moyen d'heures d'approvisionnement en eau par jour et par ménage	☐	Heures/Jour	1	8	Sondages auprès des ménages, rapports opérationnels des services publics
INDICATEUR DE RÉSULTAT 1.3. Nombre de points d'eau/systèmes fonctionnels et fournissant de l'eau potable	☐	Nombre	0	50	Vérification sur le terrain, résultats des tests de qualité de l'eau
I ÉNONCÉ DES RÉSULTATS 2. Amélioration de la prestation de services et de la performance des services publics d'approvisionnement en eau.					
INDICATEUR DE RÉSULTAT 2.1. Réduction de la quantité d'eau non génératrice de revenus (NRW)	☐	Pourcentage	40	25	Rapports opérationnels et registres des services publics
INDICATEUR DE RÉSULTAT 2.2. Pourcentage d'actifs infrastructurels en bon état de fonctionnement	☐	Pourcentage	10	80	Registres des actifs, audits de performance

¹⁰ 150 000 personnes vivent au Kordofan du Nord et au Kordofan du Sud.

INDICATEUR DE RÉSULTAT 2.3. Pourcentage des coûts d'exploitation et d'entretien couverts par des mécanismes de recouvrement des coûts	☐	Pourcentage	0	60	Rapports financiers, registres de perception des tarifs
ÉNONCÉ DE RÉSULTATS 3.0 Amélioration des installations d'assainissement et des pratiques d'hygiène à Port-Soudan					
INDICATEUR DE RÉSULTAT 3.1. Nombre de personnes ayant accès à des services d'assainissement gérés en toute sécurité (dont 50 % de femmes)	☒	Nombre	0	200 000 (dont 50 % de femmes)	Sondages auprès des ménages, rapports d'inspection des installations
INDICATEUR DE RÉSULTAT 3.2. Nombre de taux d'incidence des maladies diarrhéiques pour 1 000 personnes dans les zones cibles	☐	Nombre	45	25	Registres des établissements de santé, statistiques du ministère de la Santé
COMPOSANTE 1. Développement des infrastructures d'approvisionnement en eau					
I ÉNONCÉ DE PRODUIT 1.1. Des systèmes de production et de canalisation d'eau construits et fonctionnels à Port-Soudan.					
INDICATEUR DE PRODUIT 1.1.1. Nombre de puits remis en état à Arba'at	☐	Nombre	3	7	Certificats d'achèvement des travaux de construction, rapports d'inspection des sites
INDICATEUR DE PRODUIT 1.1.2. Nombre d'usines de dessalement construites	☐	Nombre	0	1 (capacité de 10 000 m³)	Certificats d'achèvement des travaux de construction, rapports d'inspection du site
INDICATEUR DE PRODUIT 1.1.3. Kilomètres de canalisations installées	☐	Kilomètre	0	27	Certificats d'achèvement des travaux de construction, rapports d'inspection du site
I ÉNONCÉ DE PRODUIT 1.2 : Systèmes de stockage et de distribution d'eau construits et fonctionnels à Port-Soudan					
INDICATEUR DE PRODUIT 1.2.1. Nombre d'installations de stockage construites.	☐	Nombre	0	1 (capacité de 10 000 m³)	Certificats d'achèvement des travaux de construction, rapports d'inspection du site
INDICATEUR DE PRODUIT 1.2.2. Kilomètres de canalisations de distribution installés	☐	Kilomètre	0	160	Certificats d'achèvement des travaux de construction, rapports d'inspection des sites
INDICATEUR DE PRODUIT 1.2.3. Nombre de points d'eau/kiosques de distribution d'eau construits	☐	Nombre	0	50	Certificats d'achèvement des travaux de construction, rapports d'inspection des sites
INDICATEUR DE PRODUIT 1.2.4. Nombre de points d'eau/kiosques de distribution d'eau construits	☐	Nombre	0	50	Certificats d'achèvement des travaux de construction, rapports d'inspection des sites
COMPOSANTE 2. Renforcement institutionnel et renforcement des capacités					
ÉNONCÉ DE PRODUIT 2.1. Renforcement des compétences du personnel et amélioration des systèmes de gestion et des procédures opérationnelles					
Indicateur de produit 2.1.1. Nombre de personnes formées à l'exploitation et à l'entretien du système	☐	Nombre	0	20 (40 % de femmes)	Rapports et dossiers de formation

d'approvisionnement en eau urbain (à 40 % des femmes)					
Indicateur de produit 2.1.2. Nombre de modes opératoires normalisés (POS) mises à jour ou nouvellement élaborées pour les fonctions clés de l'approvisionnement en eau	□	Nombre	0	5	Rapports de performance et audits
COMPOSANTE 3. Assainissement et hygiène					
ÉNONCÉ DE PRODUIT 3.1. Installations d'assainissement construites et fonctionnelles, et activités de promotion de l'hygiène mises en œuvre dans les communautés cibles					
INDICATEUR DE PRODUIT 3.1.1. Nombre d'installations d'assainissement construites dans les communautés cibles	□	Nombre	0	20 (en tenant compte du genre et en prévoyant des dispositions pour les personnes vivant avec un handicap)	Certificats d'achèvement des travaux de construction, rapports d'inspection des sites
INDICATEUR DE PRODUIT 3.1.2. Nombre de personnes ayant bénéficié d'activités de promotion de l'hygiène (à 50 % des femmes)	□	Nombre (No)	1	200 000 (dont 50 % de femmes)	Feuilles de présence aux formations, registres des activités de proximité

ANNEXE 2. PLAN DE SUIVI

Tableau 2.1. Plan de suivi

A. Indicateurs d'alignement									
Nom de l'indicateur	Définition/ description	Source d'information	Référence et cibles (si possible)						
Accès au moins à des services d'eau potable de base (% de la population)	Part de la population soudanaise ayant un accès adéquat à des services d'eau potable et d'assainissement	Rapports établis par l'Unité de l'eau potable et de l'assainissement, JMP	Référence (date) : Cible (date) :						
B. Indicateurs de résultat et de produit (<i>indicateurs de performance</i>)									
Nom de l'indicateur	Définition/ définition/description	Méthodologie de collecte	Responsabi lité de la collecte	Fréquence des rapports	Planification des résultats				
					6/2026- 6/2027	6/2027- 6/2028	6/2028- 6/2029	6/2029- 6/2030	
INDICATEUR DE RÉSULTAT 1.1. Nombre de personnes ayant accès à un approvisionnement durable en eau potable à Port-Soudan	L'indicateur mesure le nombre de personnes ayant accès à un approvisionnement en eau potable à Port-Soudan	Sondages sur le terrain/sondages auprès des ménages et entretiens avec les habitants de Port-Soudan Examen des rapports d'avancement des projets imagerie satellitaire, mécanismes simples de retour d'information de la part de la communauté et observation par des organisations tierces locales	UNICEF	Trimestriell e	0	100 000	600 000	750 000	
INDICATEUR DE RÉSULTAT 1.2. Nombre moyen d'heures d'approvisionnement en eau par jour et par ménage	Cet indicateur mesure le nombre moyen d'heures par jour pendant lesquelles les habitants de Port-Soudan ont accès à l'eau	Sondages sur le terrain et observations directes Examen des documents de l'Unité de l'eau	UNICEF	Mensuelle	1	3	8	12	

		potable et de l'assainissement							
INDICATEUR DE RÉSULTAT 1.3. Nombre de points/systèmes d'alimentation en eau fonctionnels et fournissant de l'eau potable	L'indicateur mesure le nombre de points/systèmes d'alimentation en eau fonctionnels et fournissant de l'eau potable aux habitants de Port-Soudan	Sondages sur le terrain et entretiens avec le personnel des services publics	UNICEF	Mensuelle	0	10	40	50	
INDICATEUR DE RÉSULTAT 2.1. Pourcentage de réduction de la quantité d'eau non génératrice de revenus	L'indicateur mesure, en pourcentage, la réduction de la quantité d'eau non génératrice de revenus grâce à la réhabilitation du système d'approvisionnement en eau et à l'amélioration de la gestion	Sondage sur le terrain, examen des documents : Rapports établis par l'Unité de l'eau potable et de l'assainissement, registre des actifs	UNICEF	Trimestrielle	40	35	30	25	
INDICATEUR DE RÉSULTAT 2.2. Pourcentage des actifs d'infrastructures en bon état de fonctionnement	L'indicateur mesure, en pourcentage, les infrastructures du système d'approvisionnement en eau qui ont été réhabilitées/rénovées et dont l'état de fonctionnement est satisfaisant	Sondage sur le terrain, examen des documents : Rapports établis par l'Unité de l'eau potable et de l'assainissement, registre des actifs, imagerie satellitaire, mécanismes simples de retour d'information de la part de la communauté et observation par des organisations tierces locales	UNICEF	Trimestrielle	10	20	60	80	
INDICATEUR DE RÉSULTAT 2.3. Pourcentage des coûts d'exploitation et d'entretien couverts par les mécanismes de recouvrement des coûts	L'indicateur mesure en pourcentage la part des coûts opérationnels de la compagnie des eaux qui a été couverte par les tarifs de l'eau	Examen des documents : rapports d'audit, rapports financiers de la compagnie	UNICEF	Trimestrielle	0	20	40	60	
INDICATEUR DE RÉSULTAT 3.1.	L'indicateur mesure le nombre de	Sondages sur le	UNICEF	Trimestrielle	0	50 000	150 000	200 000	

Nombre de personnes utilisant des services d'assainissement gérés en toute sécurité	personnes ayant accès à des services d'assainissement gérés en toute sécurité	terrain, examen des documents : rapports d'avancement du projet, imagerie satellitaire, mécanismes simples de retour d'information de la part de la communauté, et observation par des organisations tierces locales.		e					
INDICATEUR DE RÉSULTAT 3.2. Nombre de taux d'incidence des maladies diarrhéiques pour 1 000 personnes dans les zones cibles	Cet indicateur mesure le nombre de taux d'incidence des maladies diarrhéiques pour 1 000 personnes dans les zones cibles du projet	Examen des documents : rapports de surveillance du ministère de la Santé	UNICEF	Mensuelle	40	40	30	25	
INDICATEUR DE PRODUIT 1.1.1. Nombre de puits réhabilités à Arba'at	L'indicateur mesure le nombre de champs de captage réhabilités à Arba'at dans le cadre du projet	Enquête sur le terrain, examen des documents : dossiers de forage et d'aménagement et rapports d'analyse de la qualité et de la quantité de l'eau. Photographies et vidéos	UNICEF	Trimestrielle	0	5	10	10	
INDICATEUR DE PRODUIT 1.1.2. Nombre d'usines de dessalement construites	L'indicateur mesure le nombre de stations de dessalement construites/installées dans le cadre du projet	Vérification physique du site, examen des documents : rapports des travaux d'ingénierie/d'avancement des entrepreneurs/rapports d'achèvement et rapports d'inspection et de supervision		Trimestrielle	0	0	1	1	

		techniques Photographies et vidéos							
INDICATEUR DE PRODUIT 1.1.3. Kilomètres de canalisations installées	L'indicateur mesure en kilomètres la longueur totale des canalisations installées dans le cadre du projet	Vérification physique du site, examen des documents : rapports des travaux d'ingénierie/d'avancement des entrepreneurs/rapports d'achèvement et rapports d'inspection et de supervision techniques, photographies et vidéos, imagerie satellitaire, mécanismes simples de retour d'information de la part de la communauté et observation par des organisations tierces locales.		Trimestriel	0	10	25	27	
INDICATEUR DE PRODUIT 1.2.1. Nombre d'installations de stockage construites	Cet indicateur mesure le nombre d'installations de stockage construites dans le cadre du projet	Vérification physique du site, examen des documents : rapports des travaux d'ingénierie/d'avancement des entrepreneurs/rapports d'achèvement et rapports d'inspection et de supervision techniques, imagerie satellitaire, mécanismes simples de retour		Trimestriel	0	0	1	1	

		d'information de la part de la communauté et observation par des organisations tierces locales.							
INDICATEUR DE PRODUIT 1.2.2. Kilomètres de canalisations de distribution installées	L'indicateur mesure en kilomètres la longueur totale des canalisations installées dans le cadre du projet	Vérification physique du site, examen des documents : rapports des travaux d'ingénierie/d'avancement des entrepreneurs, rapports d'achèvement et rapports d'inspection et de supervision techniques	UNICEF	Trimestriel	0	0	100	160	
INDICATEUR DE PRODUIT 1.2.3. Nombre de points d'eau/kiosques de distribution d'eau construits	Cet indicateur mesure le nombre de points d'eau/kiosques de distribution d'eau construits dans le cadre du projet	Vérification physique du site, examen des documents : rapports des travaux d'ingénierie/d'avancement des entrepreneurs et rapports d'inspection et de supervision techniques imagerie satellitaire, mécanismes simples de retour d'information de la part de la communauté et observation par des organisations tierces locales	UNICEF	Trimestriel	0	10	40	50	
Indicateur de produit 2.1.1. Nombre de	L'indicateur mesure le nombre de	Entretiens et	UNICEF	Trimestriel	0	20	40	50	

personnes formées à l'exploitation et à l'entretien (E-E) du système d'approvisionnement en eau urbain	personnes formées à l'exploitation et à l'entretien (E-E) du système d'approvisionnement en eau urbain dans le cadre du projet	examen des rapports de formation		e					
Indicateur de produit 2.1.2. Nombre de modes opératoires normalisés (MON) mis à jour ou nouvellement développés pour les fonctions clés de l'approvisionnement en eau	L'indicateur mesure le nombre de modes opératoires normalisés (MON) mis à jour ou nouvellement développés pour les fonctions clés de l'approvisionnement en eau dans le cadre du projet	Examen des documents : manuels et rapports d'exploitation et d'entretien et entretiens	UNICEF	Trimestriell e	0	0	4	5	
INDICATEUR DE PRODUIT 3.1.1. Nombre d'installations d'assainissement construites dans les communautés cibles	L'indicateur mesure le nombre d'installations d'assainissement construites dans les communautés cibles dans le cadre du projet	Vérification physique du site, examen des documents : Rapports de travaux d'ingénierie/d'avancement des entrepreneurs et rapports d'achèvement et d'inspection et de supervision techniques, imagerie satellitaire, mécanismes simples de retour d'information de la part des communautés et observation par des organisations tierces locales	UNICEF	Trimestriell e	0	0	10	20	
INDICATEUR DE PRODUIT 3.1.2. Nombre de personnes touchées par les activités de promotion de l'hygiène	L'indicateur mesure le nombre de personnes touchées par les activités/messages de promotion de l'hygiène dans le cadre du projet	Examen des documents : rapport sur la mobilisation communautaire et le renforcement des capacités, entretiens	UNICEF	Trimestriell e	0	50 000	100 000	350 000	

ANNEXE 3. COÛTS DU PORTEFEUILLE RESTRUCTURÉ

Le coût total du projet s'élève à 40 294 869 UC (soit 54 801 022 dollars). Les estimations de coûts intègrent les récentes augmentations de prix dans le secteur de la construction au Soudan, les coûts de transport plus élevés en raison des problèmes logistiques liés au conflit, les dépenses liées à la sécurité et les primes de risque pour les entrepreneurs travaillant dans des contextes instables.

La Banque africaine de développement sera le partenaire financier et contribuera à hauteur de 37 500 000 UC (soit 51 000 000 de dollars comprenant 21,45 millions d'UC au titre du don FAD, 15,1 millions d'UC au titre du don au titre du pilier 1 de la Facilité d'appui à la transition et 0,95 million d'UC au titre du FF-IAEAR). Les composantes du don trouvent leur justification dans le fait que l'intervention a lieu dans une zone touchée par un conflit et par le fait qu'elle vise à répondre aux besoins humanitaires de base des populations déplacées.

POURCENTAGE D'EXÉCUTION	BUDGET, EN UC	
ANNEE 1 : 15 % DU BUDGET TOTAL	12 088 461	30 %
ANNEE 2 : 25 % DU BUDGET TOTAL	10 073 717	25 %
ANNEE 3 : 30 % DU BUDGET TOTAL	10 073 717	25 %
ANNEE 4 : 30 % DU BUDGET TOTAL	8 058 974	20 %
	40 294 869	100 %

- Année 1 — Conception initiale, planification, passation de marchés et premières activités de construction
- Années 2 à 4 — Grands travaux de construction, installation des équipements et achèvement du projet

ANNEXE 4. PLAN DE DURABILITÉ

Piliers de durabilité	Défis	Stratégies	Activités	Indicateurs clés	Moyens de vérification
Durabilité institutionnelle	Structures de gouvernance affaiblies	Renforcement des capacités organisationnelles	- Renforcer le groupe de travail sur l'eau codirigé par l'UNICEF et le ministère afin d'éviter tout double emploi avec le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Comité international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (CICR) - Mener une évaluation des lacunes en matière de capacité institutionnelle de la Société nationale de l'eau - Élaborer une structure organisationnelle pour la Société nationale de l'eau suivant les obligations en matière d'exploitation et d'entretien de la nouvelle infrastructure - Définir les rôles et les responsabilités de la Société nationale de l'eau - Intégrer le plan directeur de l'eau de Port-Soudan du gouvernement des Pays-Bas au sein de l'UNICEF Port-Soudan	- Taux de rétention du personnel - Capacité de prise de décision - Fonctionnalité du système de gestion - Efficacité de la gestion des connaissances	- Dossiers des RH - Évaluation des capacités - Audit du système
	Départs de personnel et lacunes en matière de capacités	Développement des ressources humaines	- Mettre en œuvre des stratégies de fidélisation du personnel - Élaborer des programmes de formation		
	Systèmes de gestion perturbés	Renforcement des systèmes	- Mettre en place des systèmes d'information de gestion - Élaborer des procédures opérationnelles normalisées - Mise en œuvre du suivi des performances		
	Lacunes dans la gestion des connaissances	Conservation du savoir	- Documenter les procédures opérationnelles - Mettre en place des systèmes de gestion de l'information - Mettre en œuvre des approches de formation polyvalente/en cours d'emploi		
	Défis en matière de coordination	Cadre de partenariat	- Renforcer les mécanismes de coordination établis pour le groupe de travail sur l'eau - Élaborer des protocoles de communication		
Viabilité financière	Absence de mécanismes de recouvrement des coûts	Augmentation des recettes	- Réaliser une étude tarifaire et des plans d'affaires - Élaborer une structure tarifaire progressive - Mettre en œuvre des tarifs abordables et des lignes directrices pour les raccordements à l'eau afin d'améliorer les raccordements des ménages	Ratio de recouvrement des coûts — (au moins les coûts d'exploitation et d'entretien sont	- Registres financiers - Système de facturation - Analyse du
	Faiblesse des	Efficacité du	Séparer la facturation de l'eau et installer un logiciel de gestion		

Piliers de durabilité	Défis	Stratégies	Activités	Indicateurs clés	Moyens de vérification
	systèmes de facturation (confusion des factures d'eau et d'électricité)	recouvrement	financière - Former le personnel chargé de la facturation - Établir des points de collecte pour les kiosques de distribution d'eau — (GAB WASH) - Mettre en place des options de paiement mobile ou en ligne	couverts) - Efficacité du recouvrement - Adéquation du budget d'exploitation et d'entretien - Conformité de la gestion financière	budget Audit
	Coûts d'exploitation élevés	Optimisation des coûts	- Installer des systèmes d'énergies renouvelables (système de pompage d'eau à base d'énergie solaire pour tous les nouveaux systèmes) - Mettre en œuvre des mesures d'efficacité - Réduire les quantités d'eau non génératrices de revenus - Optimiser la dotation en personnel		
	Gestion financière limitée	Développement de systèmes	- Mettre en place des procédures comptables - Mettre en œuvre des processus budgétaires - Former le personnel financier - Élaborer des rapports financiers		
	Financement inadéquat de l'entretien	Planification financière	- Constituer une réserve pour l'entretien - Élaborer un plan de gestion des actifs - Créer un fonds de réparation d'urgence - Mettre en place un système de hiérarchisation des priorités		
Durabilité technique	Vulnérabilité des infrastructures	Conception résiliente	- Sélectionner les technologies appropriées - Utiliser des composants standardisés	- Taux de fonctionnalité - Durée du temps d'arrêt - Mise en œuvre de l'entretien - Pourcentage de perte d'eau	- Contrôle technique - Dossiers d'entretien - Registres d'entretien - Bilan hydrique
	Capacité d'entretien	Développement des compétences	- Former le personnel technique - Établir des procédures d'entretien - Fournir des outils essentiels - Créer des équipes d'entretien mobiles		
	Disponibilité des pièces détachées et des fournitures essentielles	Chaîne d'approvisionnement	- Déterminer les volets critiques - Mettre en place des chaînes d'approvisionnement locales (production locale de chlore) - Établir un inventaire des pièces détachées - Élaborer des protocoles d'approvisionnement		
	Efficacité du système	Optimisation des	Mettre en place des systèmes de surveillance		

Piliers de durabilité	Défis	Stratégies	Activités	Indicateurs clés	Moyens de vérification
		performances	- Mettre en place un système de détection des fuites - Optimiser les opérations de pompage - Mettre en place une surveillance du bilan hydrique		
	Documentation technique	Gestion du savoir	- Élaborer des dessins conformes à l'exécution - Créer des manuels d'exploitation - Créer une bibliothèque technique (registres/historique d'entretien) - Mettre en œuvre de la documentation numérique		
Durabilité environnementale	Vulnérabilité des sources d'eau	Protection et diversification des ressources	- Mettre en œuvre des mesures de protection des sources - Mettre en place des réseaux de surveillance - Définir des zones de protection - Aménager et délimiter les terres dans le bassin versant	- Stabilité du rendement des sources — diversification des sources d'eau - Respect de la qualité de l'eau - Efficacité énergétique - Conformité environnementale	- Surveillance hydrologique - Tests de qualité - Audit de conformité
	Risques climatiques	Mesures d'adaptation	- Mener une évaluation de la vulnérabilité climatique - Mettre en œuvre des mesures de protection contre les inondations - Diversifier les sources d'eau - Augmenter la capacité de stockage		
	Dépendance énergétique	Sources d'énergie renouvelables	- Installer des systèmes solaires dans les principales infrastructures - Mettre en œuvre des mesures d'efficacité énergétique - Mettre en place des systèmes d'alimentation de secours - Optimiser les programmes de pompage		
	Impacts environnementaux	Système de gestion	- Développer la gestion environnementale - Établir des protocoles de surveillance - Mettre en œuvre des mesures d'atténuation		
Durabilité sociale	Tensions entre les zones d'accueil et les personnes déplacées à l'intérieur du pays	Gouvernance inclusive	- Mettre en place des comités d'eau représentatifs - Assurer une allocation transparente - Assurer une répartition équilibrée des services	- Satisfaction des usagers - Équité en matière d'accès - Participation de la communauté - Représentation des hommes et des	- Sondages auprès des usagers - Analyse de la distribution - Registres des comités - Audit sur le genre
	Inégalités entre les hommes et les femmes	Intégration des questions de genre	- Assurer la représentation des femmes dans les comités - Concevoir des installations tenant compte des questions de genre - Créer des possibilités d'emploi - Mettre en œuvre des mesures de protection		

Piliers de durabilité	Défis	Stratégies	Activités	Indicateurs clés	Moyens de vérification
	Appropriation limitée par la communauté	Cadre de participation	• Mettre en place des processus de consultation des communautés • Assurer un suivi participatif • Créer des mécanismes de retour d'information au sein de la communauté	femmes	
	Accès des populations vulnérables	Mécanismes d'équité	• Assurer des raccordements subventionnés • Créer des points d'eau publics • Concevoir des installations accessibles		

Note : ce plan de durabilité sera revu périodiquement et mis à jour en fonction de l'expérience de mise en œuvre et de l'évolution de la situation à Port-Soudan.

Ébauche de plan de transfert progressif pour le service d'eau urbain de Port-Soudan

Phase 1. Préparation du transfert

Objectif : établir les conditions de base et se préparer au transfert des actifs.

Éléments de référence techniques

- Achèvement de l'inventaire des actifs et de l'évaluation de leur état
- Vérification de la conformité de la conception aux normes nationales en matière d'eau
- Détection des fuites et tests de pression des canalisations
- Les tests de qualité de l'eau sont conformes aux normes de l'OMS et du Soudan

Éléments de référence opérationnels

- Plan de dotation en personnel assorti des rôles et des responsabilités, finalisé
- Formation achevée pour le personnel opérationnel clé
- Protocoles d'intervention en cas d'urgence rédigés et approuvés
- Les systèmes SCADA ou de surveillance sont installés et testés

Éléments de référence financiers

- Prévisions budgétaires effectuées pour les trois premières années d'exploitation
- Structure tarifaire révisée et alignée sur les objectifs de recouvrement des coûts
- Capital d'exploitation initial garanti
- Évaluation des actifs achevée à des fins comptables

Phase 2. Mise en service et exploitation partielle

Objectif : commencer des opérations limitées sous supervision, valider les systèmes

Éléments de référence techniques

- Rapports de mise en service des stations de traitement d'eau et des stations de pompage
- Étalonnage des débitmètres et des capteurs
- Établissement d'une base de référence pour l'eau non génératrice de revenus

(ENGR)

Éléments de référence opérationnels

- Opérations pilotes dans des zones sélectionnées (par exemple, 20 % à 30 % de la zone de service)
- Test des protocoles de service à la clientèle (facturation, réclamations)
- Établissement et suivi des calendriers d'entretien

Éléments de référence financiers

- Début des rapports financiers mensuels
- Le système de facturation est opérationnel et couvre plus de 80 % des clients
- Taux de recouvrement des coûts ≥ 60 %

Phase 3. Contrôle opérationnel total

Objectif : les services publics assument l'entière responsabilité de tous les actifs et services

Éléments de référence techniques

- Toutes les infrastructures sont mises en service et sont certifiées
- Réduction de ≥ 10 % de l'eau non génératrice de revenus par rapport au niveau de référence
- Conformité de la qualité de l'eau maintenue pendant 3 mois consécutifs

Éléments de référence opérationnels

- Couverture géographique complète atteinte
- Taux de satisfaction de la clientèle ≥ 75 %
- Conformité vis-à-vis de l'entretien préventive ≥ 90 %

Éléments de référence financiers

- Taux de recouvrement des coûts ≥ 85 %
- Efficacité du recouvrement ≥ 90 %
- Audit financier réalisé et approuvé

Phase 4. Suivi après le transfert

Objectif : assurer la durabilité et l'amélioration continue

Éléments de référence techniques

- Audit annuel des infrastructures réalisé
- Mise à jour trimestrielle du système de gestion des actifs

Éléments de référence opérationnels

- Évaluation du rendement du personnel réalisée
- Continuité du service ≥ 98 % (pas de panne majeure)

Éléments de référence financiers

- Atteinte du seuil de rentabilité ou réalisation d'un surplus
- Révision annuelle des ajustements tarifaires

FAISABILITÉ DU PROJET

A. Analyse financière et économique

1. L'étude de faisabilité montre que le Projet d'urgence d'approvisionnement en eau et d'assainissement de Port-Soudan au Soudan aura des effets positifs sur la population locale dans les zones ciblées et sur l'économie nationale. Le taux de rentabilité économique interne (TREI) devrait être nettement supérieur au taux d'actualisation, en raison des avantages escomptés et des résultats positifs pour les communautés bénéficiaires et l'économie en général. Le taux de rentabilité financière interne est bien inférieur au taux d'actualisation en raison de la structure tarifaire existante au Soudan qui est basée sur un taux forfaitaire alors que les coûts d'exploitation ne reflètent pas une structure forfaitaire. Le tarif appliqué par le projet est estimé à un tarif à forfait de plus ou moins 8 000 SDG/mois (13 dollars/mois). En raison du manque d'eau à Port-Soudan, les communautés dépendent fortement des vendeurs d'eau privés (camions-citernes) dont les coûts sont élevés (5,5 dollars/m³). Cependant, le coût de la production d'eau, selon une analyse faite par l'UNICEF et portant sur des interventions similaires dans d'autres États du Soudan, est de 10 666 SDG/m³. Le taux de rentabilité interne économique est de 32,84 % et la valeur actualisée nette de 47 568 millions de SDG.

TREI, VAN (cas de base) :	32,84 %, 47 568 millions de SDG
---------------------------	---------------------------------

2. Les investissements dans les infrastructures matérielles et les mesures d'accompagnement permettront de fournir des services d'approvisionnement en eau fiables à plus de 750 000 personnes en 2026 grâce au programme financé par la Banque. Les résultats escomptés comprennent une augmentation des revenus grâce à l'accroissement des ventes d'eau. Le programme aura un impact sur la malnutrition infantile et l'éducation. En outre, comme le système d'approvisionnement en eau sera sûr, la charge sur les finances publiques liée au coût des médicaments sera réduite. Les personnes concernées pourront consacrer plus de temps à des activités productives.

3. Une analyse de sensibilité a été entreprise pour évaluer l'impact de l'augmentation des coûts d'investissement et de la baisse des recettes de 20 % chacune sur le taux de rentabilité interne économique (tableaux 4). Le taux de rentabilité interne économique s'est révélé très peu sensible aux variables testées ci-dessus, ce qui indique que les retombées de l'investissement destiné à renforcer les capacités et améliorer l'approvisionnement en eau et l'assainissement seraient considérablement positives sur la communauté au sens large.

Tableau.4 Analyse de sensibilité

Scénario	Taux de rentabilité interne économique
Scénario de référence	32,84 %
Augmentation de 20 % des coûts d'investissement	28,55 %

Tableau.5 Analyse du seuil de rentabilité

Scénario de seuil de rentabilité (VAN = 0 ; TRI = 12 %)	Seuil de rentabilité économique*
% d'augmentation des coûts d'investissement	187,5 %

Ces analyses déterminent le pourcentage minimum d'augmentation ou de diminution du poste des dépenses d'investissement avant d'atteindre une valeur actualisée nette nulle ou un taux de rentabilité interne égal à 12 % du coût d'opportunité. Cela montre la marge de manœuvre (augmentation ou diminution) disponible avant que le programme ne devienne non viable. La marge élevée montre l'impact positif que ce programme aura dans ces communautés.

Voici quelques-unes des hypothèses de base utilisées pour évaluer la viabilité du programme.

Monnaie : l'analyse est effectuée en SDG, la monnaie locale.

Population : la population des bénéficiaires est estimée à 750 000 personnes en mars 2026, avec un taux de croissance de 2,6 %.

Durée de vie du programme : le programme sera mis en œuvre sur une période estimée à 4 ans, commençant en 2026 et se terminant en 2029. Sa durée de vie opérationnelle programmée est de 20 ans, commençant en 2030 et se terminant en 2049.

Investissement en capital : l'investissement en capital du programme s'élève à 49,6 millions de dollars.

Coûts d'exploitation et d'entretien : ces coûts doivent être déterminés dans le cadre de l'évaluation détaillée et de l'élaboration du plan d'activités qui font partie de ce projet. Toutefois, le coût de la production d'eau, d'après l'analyse par l'UNICEF d'interventions similaires dans d'autres États du Soudan, s'élève à 10 666 SDG/m³.

Tarif prévu : la structure tarifaire existante au Soudan est basée sur un taux forfaitaire qui est lié aux factures d'électricité et est minimale (8 000 SDG/mois). Ce projet s'efforcera de modifier la structure tarifaire pour qu'elle soit basée sur le comptage et la consommation et qu'elle soit séparée des factures d'électricité afin d'assurer une viabilité. En raison du manque d'eau à Port-Soudan, les communautés dépendent fortement des vendeurs d'eau privés (camions-citernes) dont les coûts sont élevés (5,5 dollars/m³). Ce projet permettra d'abaisser ce tarif à au moins deux dollars/m³, mais cela sera déterminé dans le cadre de la planification des activités.

Demande en eau : la demande par habitant est de 80 litres/jour.

Résumé des avantages économiques et des économies du programme

Les avantages économiques ont été évalués pour le projet. Les principaux avantages économiques sont liés à l'amélioration de la santé des ménages et au gain de temps. Il existe également des avantages économiques liés au développement et à l'utilisation des ressources en eau à des fins productives pour le bétail, les industries rurales et d'autres utilisations commerciales, ainsi que des avantages financiers et économiques durables du programme.

Économies liées à la réduction des soins de santé. Les économies en matière de soins de santé sont estimées en fonction des taux de recours aux traitements, des pratiques médicales et des coûts unitaires des services médicaux. Les pratiques médicales comprennent les types de traitement administrés pour une maladie et le taux d'hospitalisation ou d'orientation. En outre, les patients et leurs soignants supportent des coûts liés à la recherche d'un traitement, tels que les frais de déplacement. Cela permettra d'orienter les ressources vers d'autres secteurs productifs de l'économie. Les maladies d'origine hydrique, qui ont augmenté de près de 50 % depuis le début du conflit, seront freinées.

Économies liées aux pertes de temps de production dues aux maladies. Les pertes de productivité sont estimées sur la base des taux de maladie, du nombre de jours d'absence des activités productives et de la valeur unitaire du temps productif. Pour promouvoir l'équité entre les sexes, le temps des hommes et des femmes a la même valeur. Les femmes qui consacrent actuellement environ 3,5 heures par jour pour aller chercher de l'eau gagneront du temps.

Ce projet permettra également de réduire les tensions entre les communautés d'accueil et les personnes déplacées au sujet des ressources en eau limitées, de répartir équitablement les points d'eau entre les zones d'accueil et les campements des personnes déplacées et de renforcer l'engagement des communautés grâce à des mécanismes de gouvernance participatifs.

Avantages en matière d'équité entre les sexes — Réduction de la charge pesant sur les femmes et les filles qui s'occupent principalement de la collecte de l'eau, augmentation de la fréquentation scolaire des filles, représentation des femmes dans les comités de gestion de l'eau avec des postes de direction spécifiques et objectif de 30 % d'emplois féminins dans l'ensemble des activités du projet.

Avantages pour l'environnement et la résilience climatique — Diversification des sources d'eau (eaux souterraines, eaux de surface, dessalement) permettant d'avoir un système plus sécuritaire, des infrastructures résilientes au climat conçues pour résister aux événements météorologiques extrêmes (par exemple le SWDP) et réduction de la consommation d'énergie grâce à des systèmes d'énergie solaire et à des améliorations de l'efficacité.

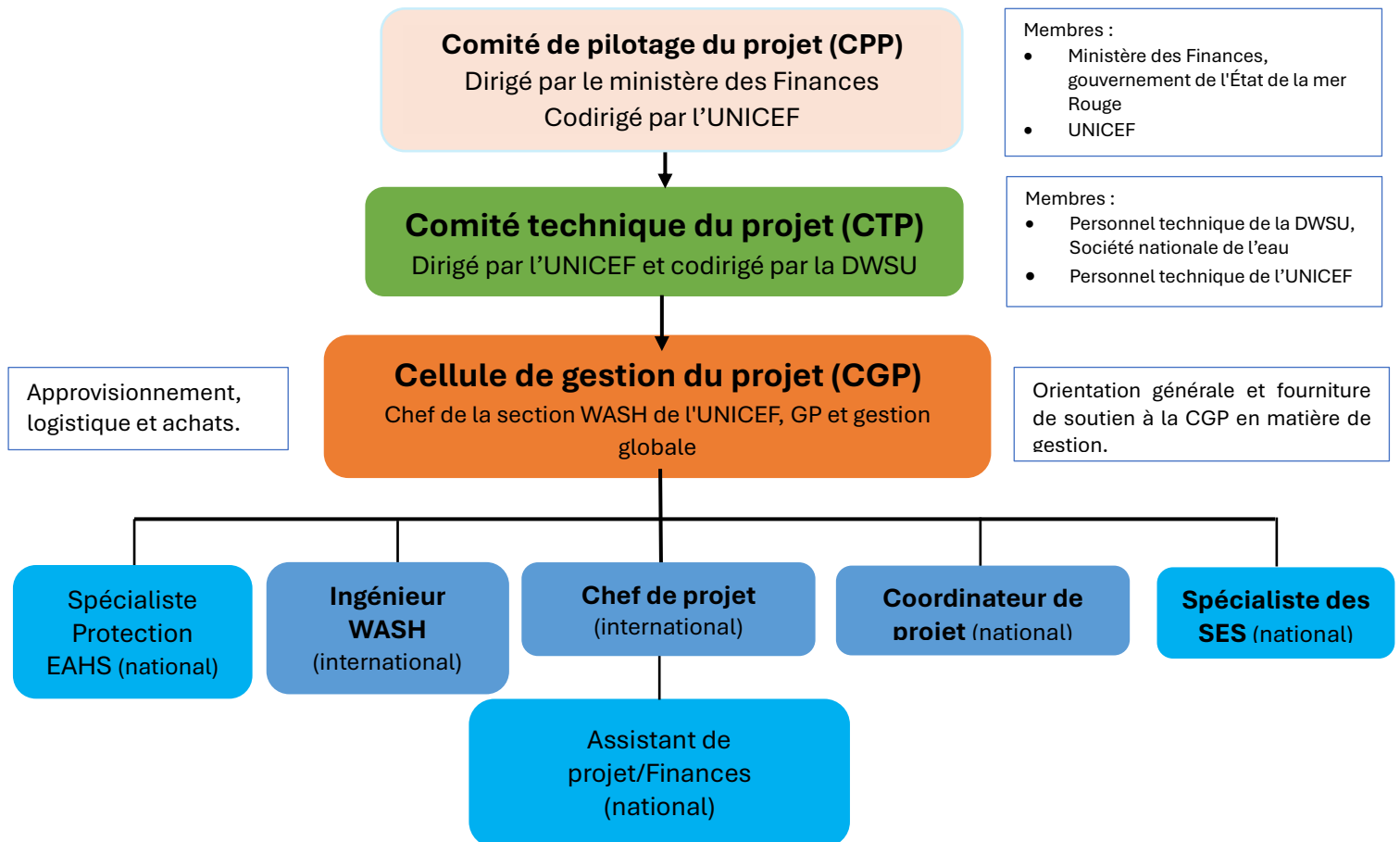
Le tableau ci-dessous résume l'évaluation de la viabilité et montre que le taux de rentabilité interne économique est de 32,84 %.

Sudan							
Financial and Economic PORT SUDAN EMERGENCY PROJECT (SDG million)							
Economic Analysis							
Year	Population #	Economic			Economic Benefits	Gross Revenue	Net Revenue
		Costs	O&M	Total Cost			
2026	750 000	(5 777)	-	(5 777)			(5 777)
2027	769 500	(8 666)	-	(8 666)			(8 666)
2028	789 507	(7 222)	-	(7 222)			(7 222)
2029	831 095	(7 222)	-	(7 222)			(7 222)
2030	852 704		(63 027)	(63 027)	19 826	59 319	16 118
2031	874 874	-	(71 132)	(71 132)	20 341	66 948	16 157
2032	897 621	-	(80 279)	(80 279)	20 870	75 557	16 148
2033	920 959	-	(90 603)	(90 603)	21 413	85 274	16 083
2034	944 904	-	(102 255)	(102 255)	21 970	96 240	15 955
2035	969 471	-	(115 405)	(115 405)	22 541	108 616	15 752
2036	994 677	-	(130 246)	(130 246)	23 127	122 585	15 465
2037	1 020 539	-	(146 996)	(146 996)	23 728	138 349	15 081
2038	1 047 073	-	(165 899)	(165 899)	24 345	156 141	14 586
2039	1 074 297	-	(187 234)	(187 234)	24 978	176 220	13 964
2040	1 102 229	-	(211 312)	(211 312)	25 628	198 882	13 197
2041	1 130 887	-	(238 487)	(238 487)	26 294	224 458	12 265
2042	1 160 290	-	(269 157)	(269 157)	26 978	253 324	11 145
2043	1 190 457	-	(303 770)	(303 770)	27 679	285 901	9 810
2044	1 221 409	-	(342 835)	(342 835)	28 399	322 668	8 232
2045	1 253 166	-	(386 923)	(386 923)	29 137	364 163	6 377
2046	1 285 748	-	(436 682)	(436 682)	29 895	410 995	4 207
2047	1 319 177	-	(492 839)	(492 839)	30 672	463 849	1 681
2048	1 353 476	-	(556 218)	(556 218)	31 469	523 499	(1 249)
2049	1 388 666	-	(627 748)	(627 748)	32 287	590 821	(4 639)
					ENPV		47 568
					EIRR		32,84%

ANNEXE 5. STRUCTURE DE GOUVERNANCE DU PROJET

Structure de gouvernance du projet

Approvisionnement en eau et assainissement de Port-Soudan



ANNEXE 6. MATRICE RÉVISÉE D'ANALYSE DES RISQUES

CATEGORIE DE RISQUE	DESCRIPTION DU RISQUE	COTE	MESURE D'ATTENUATION	PROPRIÉTAIRE DU RISQUE
Contexte politique et de gouvernance du pays	La plupart des régions du pays sont encore en proie à des conflits.	Élevée	- La Banque s'appuiera sur l'analyse des risques et les mesures d'atténuation des Nations Unies pour garantir une mise en œuvre sûre et efficace des activités du projet. - La Banque renforcera son dialogue avec le gouvernement et ses partenaires de développement afin de garantir une mise en œuvre sûre des activités du projet.	Gouvernement BAD
	Aggravation du conflit ou déplacement significatif des lignes du conflit		- Disposer d'un plan de continuité des activités avec un plan de soutien de secours. - Mises à jour régulières par l'équipe de sécurité pays	UNICEF
Risques opérationnels	Accès limité aux zones touchées par le conflit	Élevée	- Engagement et coordination avec les partenaires d'exécution pour relever les derniers défis liés à la prestation de services. Coordination étroite avec OCHA, les partenaires du groupe logistique et les autorités locales pour assurer la circulation des fournitures et du personnel. - Gestion efficace des entrepôts pour faciliter l'expédition et les livraisons.	Gouvernement UNICEF
	Lacunes dans les capacités de la main-d'œuvre locale	Moyenne	- Programmes de formation ciblés pour les travailleurs des compagnies des eaux. - Engagement des communautés locales.	UNICEF
	Menaces sur les personnes et les installations d'eau	Élevée	- Procéder à des évaluations régulières de la sécurité et mettre en œuvre des protocoles d'atténuation des risques pour le personnel et les installations. - Travailler en partenariat avec les autorités locales et les partenaires d'exécution.	Gouvernement, UNICEF

	Détournement de l'aide	Moyenne	Renforcer les mécanismes : • de suivi et d'évaluation (interne comme externe) ; • d'audit ; • de reddition de comptes, y compris les rétroactions de la communauté.	Gouvernement, UNICEF
	Retard dans la passation des marchés	Moyenne	• Prévoir des processus de passation de marchés longs. • Faire appel à des vendeurs ayant fait leurs preuves et à des fournisseurs préqualifiés. • Veiller à planifier et déléguer les pouvoirs nécessaires pour assurer un traitement rapide. • Veiller à ce que l'équipe logistique soit prête et informée à chaque étape du cycle d'approvisionnement, avec un responsable désigné à chaque étape.	UNICEF
	Retard de décaissement	Moyenne	• Mettre en œuvre des mécanismes de décaissement rationalisés • S'assurer que les partenaires d'exécution sélectionnés disposent d'un réseau financier capable d'éviter tout retard de paiement. • Élaborer des calendriers de paiement flexibles qui peuvent s'adapter aux retards sans avoir d'impact significatif sur l'ensemble du projet. • Coordonner étroitement avec la BAD pour résoudre les goulots d'étranglement.	BAD et UNICEF
Risques environnementaux et sociaux	Pluies et inondations touchant les infrastructures et rendant certains sites du projet inaccessibles.	Moyenne	• Interventions de résilience climatique dans les infrastructures du système d'adduction d'eau (par exemple, conceptions surélevées, canalisations et tuyauteries ancrées et systèmes de drainage). • Élaborer des plans d'urgence pour assurer la continuité des services en cas de catastrophe naturelle. • Livraison de l'équipement nécessaire avant la saison des pluies et/ou établissement	Gouvernement et UNICEF

			d'itinéraires différents pour garantir l'accès aux zones potentiellement inondables/isolées. Le mécanisme d'analyse des risques environnementaux et sociaux des Nations Unies sera utilisé pour planifier les activités du projet de manière appropriée.	
	Incidences négatives potentielles des sauvegardes sociales et environnementales	Moyenne	- Établir et adopter un cadre de gestion environnementale et sociale - Mettre en place un mécanisme de soumission de plaintes et de rétroaction - Effectuer un suivi régulier des aspects environnementaux dans les installations bénéficiant d'un soutien - Mener des consultations régulières avec les parties prenantes	Gouvernement, UNICEF
	Faible engagement communautaire	Faible	- Engagement régulier des parties prenantes - Collaborer avec les organisations locales - Diffuser des messages clairs et cohérents sur les objectifs du projet au niveau de la communauté	Gouvernement, UNICEF
Programme	Non-atteinte des cibles de résultats	Moyenne	- Mettre régulièrement à jour le cadre de suivi et d'évaluation des projets afin de suivre les progrès, de cerner les lacunes et d'ajuster les interventions - Mises à jour et examens réguliers de l'exécution du projet - Mandater des organisations tierces à effectuer des suivis pour cerner les lacunes et recommander des améliorations	Gouvernement BAD UNICEF
	ONG ou partenaires d'exécution peu fiables		L'UNICEF s'assurera que les partenaires d'exécution/ONG sélectionnés disposent des capacités, de l'expérience et de la confiance nécessaires.	UNICEF

ANNEXE 7. THÉORIE DU CHANGEMENT

Port-Soudan est confronté à une grave crise de l'eau caractérisée par un approvisionnement insuffisant, des infrastructures détériorées, un traitement inadéquat, une faible capacité institutionnelle, un accès inéquitable, une vulnérabilité climatique et des effets néfastes sur la santé. Ces défis ont été sévèrement aggravés par le conflit en cours, qui a entraîné des déplacements massifs vers Port-Soudan, des dommages aux infrastructures et un affaiblissement des institutions. Le conflit a perturbé les activités d'entretien, provoqué des pénuries de fournitures essentielles et entraîné l'exode de personnel qualifié. L'afflux de personnes déplacées a mis à rude épreuve les systèmes d'approvisionnement en eau déjà inadéquats, créant ainsi des tensions entre les communautés d'accueil et les populations déplacées au sujet des ressources limitées. La théorie du changement du projet est illustrée dans la figure ci-dessous.

Énoncé du problème

Port-Soudan est confronté à une grave crise de l'eau caractérisée par une offre insuffisante répondant à moins de 40 % de la demande, des infrastructures détériorées en raison des dommages causés par le conflit et de la négligence, des installations de stockage et de traitement inadéquates, une faible capacité institutionnelle exacerbée par les défis liés au conflit, et un accès inéquitable affectant de manière disproportionnée les personnes déplacées et les populations vulnérables. Ces problèmes sont aggravés par la vulnérabilité climatique et ont de profondes répercussions sur la santé, les maladies d'origine hydrique ayant augmenté de près de 50 % depuis le début du conflit.

Logique d'intervention

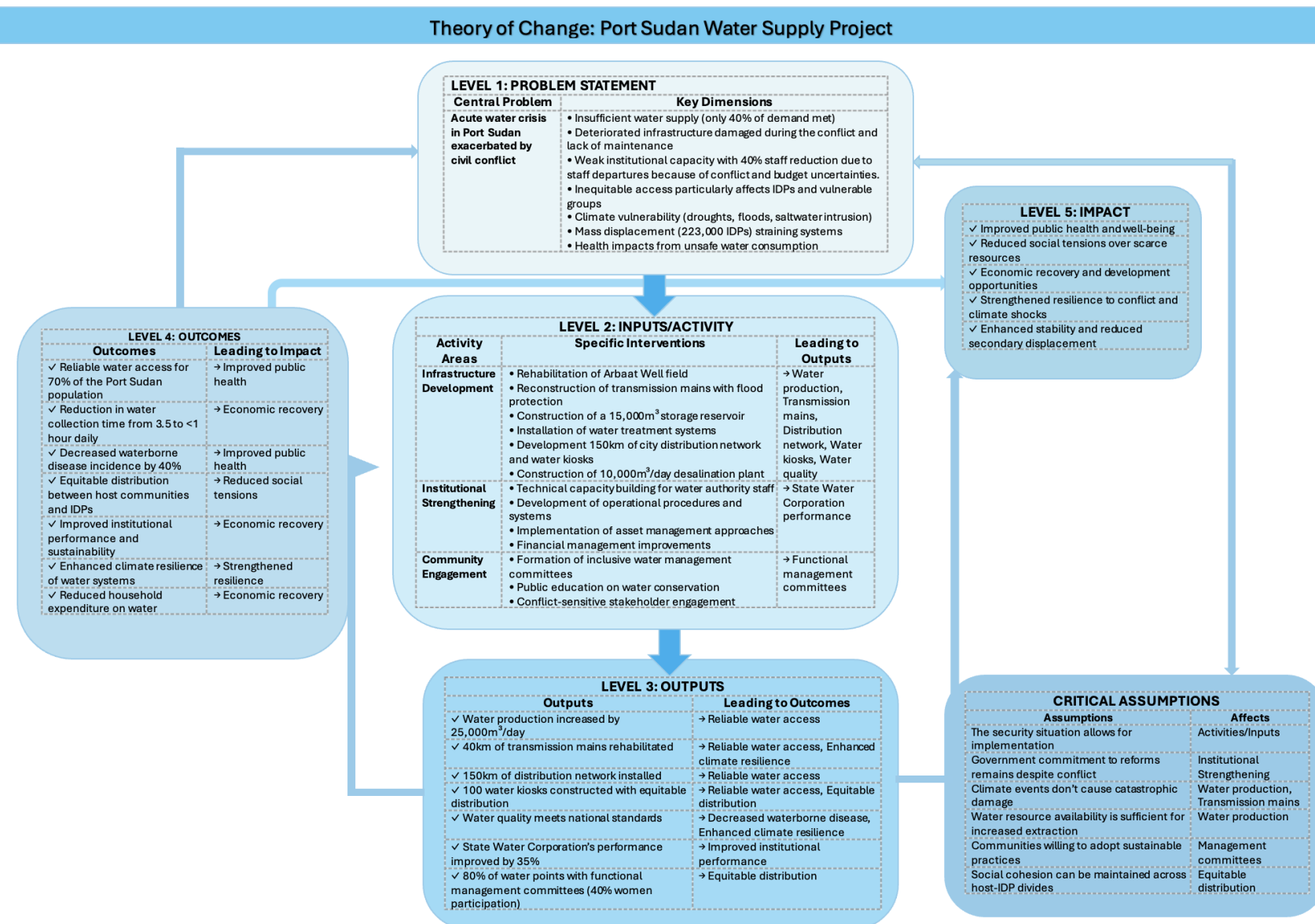
La logique d'intervention reconnaît que les améliorations durables des services d'eau nécessitent de répondre à la fois aux besoins immédiats en matière d'infrastructure et aux faiblesses institutionnelles sous-jacentes. Ce projet s'attaquera donc à ces défis par une approche globale combinant la réhabilitation et le développement des infrastructures d'eau avec le renforcement institutionnel et le renforcement des capacités, y compris l'engagement de la communauté.

Le projet devrait permettre d'atteindre les résultats suivants : i) un meilleur accès à l'eau potable ; ii) une prestation de services durable ; et iii) un accès équitable pour tous les groupes, y compris les personnes déplacées à l'intérieur du pays.

Ces résultats seront obtenus grâce aux produits suivants : i) Augmentation de la production d'eau et amélioration de la qualité ; ii) Renforcement des systèmes de gestion et des compétences ; et iii) Mécanismes de prise de décision participatifs.

La théorie du changement du projet repose sur les hypothèses suivantes : i) la disponibilité des ressources en eau est suffisante pour permettre une augmentation de l'extraction ; ii) les événements climatiques ne causent pas de dommages catastrophiques aux infrastructures nouvelles et existantes ; iii) les chaînes d'approvisionnement en matériaux essentiels peuvent être maintenues ; iv) les personnes déplacées et les communautés d'accueil peuvent coexister pacifiquement autour des ressources en eau partagées ; v) la situation sécuritaire reste suffisamment stable à Port-Soudan pour permettre les travaux d'infrastructure ; et vi) l'engagement du gouvernement à l'égard des réformes sectorielles reste fort malgré les priorités concurrentes pendant le conflit.

Fig. Diagramme de la théorie du changement



Théorie du changement — Projet d’approvisionnement en eau de Port-Soudan

Niveau 1. ÉNONCÉ DU PROBLÈME	
Problème central	Dimensions clés
Crise d’eau grave à Port-Soudan, exacerbée par le conflit	Insuffisante de l’approvisionnement en eau (seulement 40 % de la demande est satisfaite) Infrastructures détériorées en raison des dommages causés par le conflit et le manque d’entretien Faible capacité institutionnelle (réduction de 40 % des effectifs due aux déménagements du personnel à cause du conflit et des incertitudes budgétaires) Accès inéquitable touchant en particulier les personnes déplacées à l’intérieur de leur propre pays et les groupes vulnérables Vulnérabilité climatique (sécheresse, inondations, intrusion d’eau salée) Déplacements massifs (223 000 personnes déplacées à l’intérieur de leur propre pays) entraînant une tension sur les systèmes Répercussions sur la santé dues à la consommation d’eau insalubre

Niveau 2. RESSOURCES/ACTIVITÉS		
Domaines d’activité	Interventions spécifiques	Conduisant aux produits
Développement des infrastructures	• Réhabilitation du champ de captage d’Arba’at • Reconstruction des canalisations principales, munies de protection contre les inondations • Construction d’un réservoir de stockage de 15 000 m³ • Construction de systèmes de traitement de l’eau • Construction d’un réseau urbain de distribution d’eau de 150 kilomètres et de kiosques de distribution d’eau • Construction d’une usine de dessalement d’une capacité de 10 000 m³/jour	Production d’eau Canalisations principales Réseau de distribution Kiosques de distribution d’eau Qualité de l’eau
Renforcement institutionnel	• Renforcement des capacités techniques du personnel de la société des eaux • Développement des procédures et systèmes opérationnels • Mise en œuvre d’approches de gestions des actifs • Améliorations de la gestion financière	Rendement de la société étatique des eaux
Engagement de la communauté	• Mise en place de comités exclusivement chargés de la gestion de l’eau • Sensibilisation du public à la conservation de l’eau • Engagement des parties prenantes sensibles au conflit	Comités de gestion fonctionnels

Niveau 3. PRODUITS	
PRODUITS	Conduisant aux résultats
✓ Production d'eau accrue de 25 000 m³/jour	Accès fiable à l'eau
✓ 40 kilomètres de canalisations principales réhabilités	Accès fiable à l'eau, meilleure résilience face au climat
✓ 150 kilomètres de réseau de distribution installés	Accès fiable à l'eau
✓ 100 kiosques de distribution d'eau construits, fournissant un accès équitable	Accès fiable à l'eau, distribution équitable
✓ La qualité de l'eau satisfait aux normes nationales	Diminution des maladies d'origine hydrique, meilleure résilience face au climat
✓ Rendement de la société étatique d'eau amélioré de 35 %	Rendement institutionnel amélioré
✓ 80 points d'eau dotés de comités de gestion fonctionnels (avec une participation des femmes de 40 %)	Distribution équitable

NIVEAU 4. RÉSULTATS	
Résultats	Conduisant aux impacts
Accès fiable à l'eau pour 70 % des habitants de Port-Soudan	Amélioration de la santé publique
Réduction du temps pour aller chercher l'eau de 3,5 heures par jour à < 1 heure par jour	Relance économique
Diminuer l'incidence des maladies d'origine hydrique de 40 %	Amélioration de la santé publique
Distribution équitable entre les communautés d'accueil et les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays	Réduction des tensions sociales
Meilleure performance et viabilité institutionnelles	Relance économique
Plus grande résistance des systèmes hydrauliques aux aléas climatiques	Renforcement de la résilience
Réduction des dépenses d'eau des ménages	Relance économique

NIVEAU 5. IMPACT
A amélioré la santé publique et le bien-être
A baissé les tensions sociales au sujet des ressources limitées
A offert des occasions de relance économique et de développement
A renforcé la résilience face aux conflits et aux chocs climatiques
A amélioré la stabilité et réduit les déplacements secondaires

HYPOTHÈSES ESSENTIELLES	
Hypothèses	Incidences
La situation sécuritaire permet la mise en œuvre	Activités/ressources
Le gouvernement maintient son engagement en faveur des réformes malgré le conflit	Renforcement institutionnel
Les événements climatiques n'occasionnent pas de dommages catastrophiques	Production d'eau, canalisations principales
La disponibilité des ressources en eau est suffisante pour permettre une extraction accrue	Production d'eau
Les communautés sont prêtes à adopter les pratiques durables	Comités de gestion
Il est possible de maintenir la cohésion sociale entre les communautés d'accueil et les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays	Distribution équitable

ANNEXE 8. LETTRE DE DEMANDE DU GOUVERNEMENT

Republic of The Sudan
Ministry of Finance & Economic Planning
THE MINISTER



جمهورية السودان
وزارة المالية والاقتصاد
الوزير

Date: June 12, 2024
Ms. NNENNA, NWABUFO
Acting DG/Deputy DG
African Development Bank Group
Abidjan01,
Cote d'Ivoire

Subject: Proposal on Sudan Ongoing Projects and ADF -16 Utilization

Dear Ms. NWABUFO,

At the outset let me seize this opportunity to express the compliments of the government of Sudan to the African Development Bank Group (AfDBG) for its continuous development support to our country, which has led to significant development impacts,

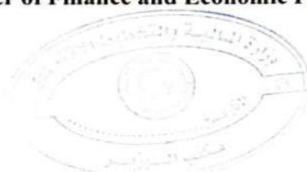
We acknowledge receipt with thanks your letter dated 4th June, 2024 concerning the proposed project portfolio performance and ADF -16 Utilization

In this regard, and following the meeting that was held between the Sudan delegation and the African Development Bank team during 2024 Annual Meetings, I would like to approve and endorse your Proposal on Sudan Ongoing Projects restructuring and ADF -16 Utilization and to confirm our commitment to coordinate closely with the suggested third parties (International Organizations) in Sudan. We are looking forward to the resumption of the Institutional Capacity Development for Improved Access to Water and Sanitation Project in Port Sudan.

Please accept the assurances of my highest consideration.

Yours Sincerely,

Dr. Gibriel Ibrahim Mohamed
Minister of Finance and Economic Planning



République du Soudan
Ministère des Finances et de la Planification économique
LE MINISTRE

Le 12 juin 2024
Madame NNENNA, NWABUFO
DG par intérim/DG adjointe
Groupe de la Banque africaine de développement
Abidjan 01
Côte d'Ivoire

Objet : Proposition concernant les projets du Soudan en cours et l'utilisation du FAD-16

Chère Madame,

Permettez-moi, d'emblée, de saisir cette occasion pour présenter les compliments du Gouvernement du Soudan au Groupe de la Banque africaine de développement (Groupe de la BAD) pour ses efforts incessants visant à appuyer le développement de notre pays, lesquels ont permis d'enregistrer des retombées très importantes sur le plan du développement.

Nous accusons réception, avec nos remerciements, de votre lettre en date du 4 juin 2024 relative à la performance du portefeuille de projets proposé et à l'utilisation du don octroyé au titre du FAD-16.

À cet égard, et à la suite de la réunion qui a eu lieu entre la délégation soudanaise et l'équipe de la Banque africaine de développement lors des Assemblées annuelles 2024, j'ai le plaisir d'approuver et d'entériner votre Proposition de restructurer les projets en cours au Soudan et l'utilisation du don FAD-16. En outre, je confirme notre engagement à assurer étroitement la coordination des projets conjointement avec les organes d'exécution tiers proposés (organisations internationales) au Soudan. Nous avons d'assister à la reprise du Projet de renforcement des capacités institutionnelles pour élargir l'accès à l'eau et à l'assainissement à Port-Soudan.

Veuillez accepter, Madame, l'expression de ma très haute considération.

Signé

Gibriel Ibrahim Mohamed, PhD.
Ministre des Finances et de la Planification économique



Date: January9, 2025

Ms. Mary Manneko Monyau,
Country Manager,
Sudan Country office,
African Development Bank
Sudan

Subject: Restructuring the Budget of Water Projects

Dear Ms. Monyau,

The Ministry of Finance and Economic Planning (MoFEP) expresses its thanks & appreciation to the African Development Bank (AfDB) as a main partner in Financing various development projects and programs in Sudan.

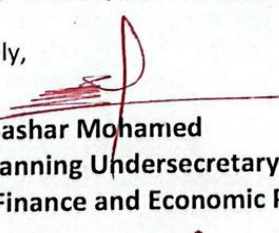
We are pleased hereby to endorse the reallocation of resources of Water Sector Reforms, Institutional Capacity Development Program, and Sustainable Rural Water Supply, Sanitation Project in North and South Kordofan to be used for one project.

With the understanding that these three-project reallocation capped at around 46 million \$ is to be channeled towards addressing the Requirements of the Institutional Capacity Development for Improved Access to Water and Sanitation in Port Sudan project.

Accordingly, Ministry of Finance and Economic Planning hereby strongly supports the utilization of the said funds for the Institutional Capacity Development for Improved Access to Water and Sanitation in Port Sudan project to be implemented by UNICEF as third-Party.

Please accept, Ms. Monyau, the assurance of my highest Consideration.

Yours Sincerely,


Mohamed Bashar Mohamed
Economic Planning Undersecretary
Ministry of Finance and Economic Planning



9 janvier 2025

Madame Mary Manneko Monyau
Cheffe de bureau pays, Soudan
Banque africaine de développement
Soudan

Objet : Restructuration du budget des projets d'eau

Chère Madame,

Le ministère des Finances et de la Planification économique (MoFEP) exprime ses remerciements et sa gratitude à la Banque africaine de développement (BAD) en tant que principale partenaire de financement de divers projets et programmes de développement au Soudan.

Par la présente, nous avons le plaisir d'approuver la réaffectation des ressources des réformes du secteur de l'eau, du Programme de renforcement des capacités institutionnelles, du Projet d'alimentation en eau et d'assainissement en milieu rural au Kordofan du Nord et au Kordofan du Sud en un seul projet.

Notre entendement est que les sommes cumulées réaffectées de ces trois projets qui s'élèvent à environ 46 millions de dollars seront canalisées vers l'atteinte des exigences du Projet de renforcement des capacités institutionnelles pour élargir l'accès à l'eau et à l'assainissement à Port-Soudan.

Par conséquent, le ministre des Finances et de la Planification économique exprime par la présente son soutien ferme pour l'utilisation desdits fonds aux fins du Projet de renforcement des capacités institutionnelles pour élargir l'accès à l'eau et à l'assainissement à Port-Soudan qui sera mis en œuvre par l'UNICEF à titre d'organe d'exécution tiers.

Veillez accepter, Madame Monyau, l'expression de ma très haute considération.

Cordialement,

Signé

Mohamed Bashar Mohamed,
Sous-secrétaire à la Planification économique
Ministère des Finances et de la Planification économique

ANNEXE 9. CHOIX DE L'UNICEF COMME PARTENAIRE TIERS D'EXÉCUTION

1. En juillet 2024, le Comité de coordination de la haute Direction (SMCC) a approuvé les

recommandations de RDGE et de l'équipe pays du Soudan pour la restructuration et la reprise de la mise en œuvre par une tierce partie du projet de Renforcement des capacités institutionnelles pour élargir l'accès à l'eau et à l'assainissement à Port-Soudan (17 millions de dollars/12,9 millions d'UC).

2. Trois organes d'exécution tiers potentiels (à savoir l'UNOPS, l'UNICEF et le PNUD) ont démontré, à l'aide d'une liste de contrôle, leur capacité et leur engagement à fournir des services de gestion de projet à Port-Soudan (des sessions/réunions virtuelles ont également été organisées avec chacun d'entre eux pour partager leur travail dans le secteur WASH au Soudan).

Évaluation des organes d'exécution tiers potentiels

3. Selon le *Manuel des opérations de passation des marchés de la Banque — Partie A — Volume 2 — Passation des marchés spécialisés*, les agences des Nations Unies et leurs institutions spécialisées peuvent participer à la prestation de services de passation des marchés dans le cadre des opérations financées par la Banque. Le manuel décrit également les principales raisons d'engager certaines agences des Nations Unies pour des services de passation de marchés afin d'atteindre les objectifs de développement envisagés et d'obtenir un rapport qualité-prix optimal dans le cadre d'une opération de la Banque, compte tenu de leur expertise spécialisée dans le cadre de leurs mandats de participation. Les soumissions des organes d'exécution tiers potentiels ont mis en évidence leurs capacités et leurs points forts dans les domaines suivants :

- Présence dans le pays — Expérience locale, présence sur le terrain et relations avec les principales parties prenantes du projet (gouvernement, population cible du projet, communautés, personnes déplacées internes, ONG, bailleurs de fonds).
- Capacité de gestion des bénéficiaires — plateformes électroniques
- Capacité de gestion financière et de passation de marchés
- Capacité de déploiement rapide ; préparation logistique, préparation de la constitution de l'équipe de mise en œuvre pour le démarrage.
- Accord sur les principes fiduciaires (APF) avec la BAD
- Expertise et expérience dans le domaine de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène : maîtrise des questions clés dans le domaine de l'eau et de l'assainissement.
- Capacité en ressources humaines (dotation en personnel)
- Expérience dans des opérations d'urgence similaires
- Audit et flux de fonds
- Sauvegarde des biens, sécurité du personnel
- Collaboration avec d'autres partenaires sur le terrain/au Soudan dans la situation actuelle

Les contributions des trois organisations sont résumées à l'annexe 1 de la présente note.

4. Les observations suivantes ont été faites sur la base des soumissions des agences des Nations Unies (y compris les sessions virtuelles tenues avec chaque agence des Nations Unies) : i) les agences sont toutes présentes au Soudan et sont toutes impliquées dans les activités WASH à Port-Soudan ; ii) l'UNICEF et l'UNOPS ont signé un accord de principes fiduciaires avec la Banque ; iii) l'UNICEF a un effectif et une présence plus importants dans le pays et co-préside actuellement le groupe WASH qui coordonne les actions des organisations non gouvernementales et coprécide également le groupe de travail sur l'eau au Soudan et le comité spécial sur l'approvisionnement en eau de Port-Soudan.

5. Sur la base de l'Accord sur les principes fiduciaires signé en 2019 entre la Banque et l'UNICEF, SNFI s'est engagé auprès de l'UNICEF et un questionnaire d'évaluation de la passation des marchés est en train d'être rempli par l'UNICEF, tandis que l'équipe de gestion financière de la Banque a organisé des réunions d'examen qui ont toutes été conclues pendant la mission d'évaluation.

6. Compte tenu de ce qui précède, l'UNICEF est proposé comme partenaire tiers d'exécution pour faciliter l'achèvement du projet de Renforcement des capacités institutionnelles pour élargir l'accès à l'eau et à l'assainissement à Port-Soudan. Les détails de la restructuration/modification du projet sont en cours de discussion avec l'Unité de l'eau potable et de l'assainissement au sein du ministère de l'Agriculture et des Ressources naturelles et la proposition de restructuration sera préparée conformément à la politique de la Banque en matière de restructuration et aux directives de mise en œuvre de la politique du groupe de la Banque en matière de restructuration des opérations souveraines. Une mission virtuelle d'évaluation et de restructuration s'est déroulée du 14 au 17 avril 2025 afin de conclure les modifications et d'effectuer une évaluation complète et approfondie des questions de mise en œuvre à traiter dans le cadre de la restructuration.

Recommandation

7. La Note de restructuration du portefeuille, dont l'examen par le VP, AHVP est prévu au troisième trimestre 2026, facilitera la restructuration du projet et sa mise en œuvre garantira la disponibilité des ressources pour soutenir les efforts visant à fournir des services WASH de base à Port-Soudan.

8. La note de synthèse pays pour le Soudan (Mise à jour de la note de synthèse pays 2017-2024 et prorogation à décembre 2026) a approuvé la poursuite de la mise en œuvre à titre exceptionnel du Projet de renforcement des capacités institutionnelles pour élargir l'accès à l'eau et à l'assainissement à Port-Soudan et nous vous demandons d'approuver la nomination de l'UNICEF-Soudan en tant que Partenaire tiers d'exécution du projet afin de lui permettre de participer à l'élaboration et à l'accélération de la proposition de restructuration. Le gouvernement soutient la nomination de l'UNICEF en tant que partenaire tiers d'exécution du projet.

Examen des organes d'exécution tiers potentiels pour l'exécution du projet

Liste de contrôle des capacités			
Critères	Bureau du PNUD au Soudan	UNICEF Soudan	UNOPS
Présence dans le pays	Le PNUD dispose de 9 bureaux sur le terrain/présence avec une capacité opérationnelle dans sept États, dont les États du Nil, du Nil Blanc, du Nil Bleu, de Gezireh, de Gedaref, de Kassala et de la mer Rouge, avec des opérations continues à Abyei et à Kauda. Le bureau principal temporaire du PNUD Soudan est situé à Port-Soudan. Le PNUD a accès aux 18 États par l'intermédiaire de son personnel ou de ses partenaires d'exécution. Le PNUD dispose d'un bureau de représentation du programme à Nairobi et d'un bureau d'appui au programme à Amman (qui accueille les chefs des unités opérationnelles telles que les finances, les ressources humaines et les achats), afin d'assurer la continuité des opérations et du soutien.	Pleinement opérationnel, malgré tous les défis.	L'UNOPS Soudan est présent au Soudan depuis 2005, avec son siège à Khartoum et des bureaux de projets à travers le pays, avec une couverture géographique de 61 % avant l'éclatement du conflit. Actuellement, l'UNOPS a mis en place un bureau opérationnel à Port-Soudan et à Kassala après avoir déménagé de Khartoum.
Capacité de gestion des bénéficiaires — plateformes électroniques	Le PNUD Soudan applique le système de gestion d'entreprise Quantum (QMS), un système complet de planification des ressources d'entreprise (PRE) mis en œuvre par le Programme des Nations Unies pour le développement afin de simplifier ses principaux processus opérationnels. Il s'agit d'une plateforme en ligne conçue pour améliorer l'efficacité, la transparence et la redevabilité au sein de l'organisation. Le système de gestion Quantum se compose de plusieurs modules, notamment : - Gestion financière et budget — Ce module fournit une plateforme centrale pour la gestion des finances du PNUD, y compris les budgets, les investissements et les flux de	L'UNICEF et ses partenaires font appel à un large groupe de parties prenantes, notamment les femmes, les filles, les enfants vivant avec un handicap et les personnes ayant des besoins particuliers, afin de s'assurer que leurs points de vue et leurs besoins en matière d'interventions de protection de l'enfance sont pris en considération. Les populations affectées jouent un rôle actif dans les programmes de l'UNICEF, qu'il s'agisse d'être consultées lors des phases de conception et de planification des projets ou de fournir des informations en retour et des plaintes concernant l'impact et l'avancement des projets, notamment par l'intermédiaire du centre d'appel de l'UNICEF opérant à partir	L'UNOPS a mis en place un système d'information de gestion (SIG) innovant (OneUNOPS Collect), permettant un suivi à distance, des mises à jour régulières des <i>bénéficiaires et des performances du projet, ainsi qu'un rapport transparent des résultats dans des tableaux de bord de suivi des activités et des produits livrables</i>. OneUNOPS Project est un système de gestion de portefeuille et de projet développé par l'UNOPS et conçu pour rendre le travail des projets de l'UNOPS plus facile, plus rapide et plus intelligent. Il intègre les exigences du PMM, ce qui permet une meilleure gestion des projets tout au long de leur durée de vie. Il améliore l'efficacité de tous les projets en automatisant et en déplaçant les processus

	trésorerie. - Gestion du capital humain — Ce module gère le personnel du PNUD, notamment le recrutement, la gestion des performances et l'apprentissage. - Achats — Ce module rationalise le processus d'acquisition du PNUD, en veillant à ce que les biens et les services soient achetés de manière rentable et efficace. - Gestion de projets — Le module fournit une plateforme centrale pour la gestion des projets de développement du PNUD, y compris la planification, la budgétisation, le suivi et l'évaluation. - Gestion du savoir — Ce module constitue un référentiel des connaissances et de l'expertise du PNUD, permettant au personnel de trouver plus facilement les informations dont il a besoin.	de Port-Soudan. Les programmes de l'UNICEF sont mis en œuvre conformément aux lignes directrices relatives à l'égalité hommes-femmes et à l'atténuation des risques de violence sexiste, notamment en tenant compte des préférences et des besoins des femmes et des filles en matière de sécurité, de sûreté et de dignité (par exemple, pendant les tâches domestiques telles que la collecte de l'eau), ce qui peut avoir une incidence sur la capacité à participer à des activités et à fréquenter des installations tenant compte des spécificités de chaque sexe. L'UNICEF veille à ce que les installations ciblées et/ou la construction et la réhabilitation de nouvelles infrastructures au niveau communautaire soient accessibles et prennent en compte les besoins de soutien supplémentaires (par exemple, la fourniture de rampes et de rails). L'accessibilité est également assurée dans toutes les communications, les dossiers d'information et les autres activités de sensibilisation des communautés. Le principe « Ne pas nuire » est au cœur de toutes les interventions de l'UNICEF et la garantie de la sécurité et de la dignité de tous les bénéficiaires et des populations touchées fait partie intégrante de la mission de l'UNICEF et de toutes ses opérations. Tous les aspects de ce projet seront conçus pour garantir la dignité, le respect et la sécurité physique et mentale des bénéficiaires. L'UNICEF et ses partenaires d'exécution veillent à adopter une approche sensible aux conflits lors de l'élaboration et de la mise en œuvre des interventions. Les partenaires d'exécution de l'UNICEF sont flexibles pour modifier la modalité d'engagement si la dynamique du conflit évolue dans les lieux ciblés.	manuels, les formulaires et les modèles dans un système global d'entreprise, et fournit une plateforme pour une collaboration accrue et un partage des connaissances à travers l'organisation. La plateforme recueille également des données sur les projets afin d'améliorer les rapports et la supervision. OneUNOPS Collect est un outil personnalisé de collecte de données, de suivi et de présentation de rapports qui numérise les données de terrain afin de permettre aux projets de réduire les risques, d'accroître la coordination, d'améliorer la qualité et de prendre de meilleures décisions. Outil de suivi à distance développé par l'UNOPS sur la base des expériences acquises sur le terrain ; • Permet d'avoir des formulaires personnalisés par projet, la collecte de données hors ligne et la capacité d'analyser les données avec d'autres données d'entreprise en temps réel. • Accessible au personnel n'appartenant pas à l'UNOPS • Les données dans Collect sont traitées par le Query Dashboard dans un tableau de bord Google DataStudio interactif et en temps réel. Le tableau de bord interactif présente une vue d'ensemble du programme, des bénéficiaires, des résultats et des réalisations, ainsi que des ventilations par groupe.
--	---	--	---

			
Capacité de gestion des passations de marchés et des finances	Les chefs des unités Finances et Passation des marchés du PNUD Soudan se trouvent à Amman (au Bureau régional du PNUD), tandis que le personnel national se trouve principalement à Port-Soudan et dans d'autres bureaux de terrain. La répartition du personnel vise à assurer la continuité des activités. Le PNUD a ses propres accords bancaires qui lui permettent de recevoir et de déboursier en dollars américains ou en monnaie locale. Le PNUD effectue des achats au niveau local et international, avec plusieurs accords à long terme avec des fournisseurs crédibles qui peuvent faciliter des achats rapides. Le PNUD est le principal prestataire de services pour plusieurs agences des Nations Unies, à qui il fournit des services financiers, d'approvisionnement et de paie.	L'UNICEF dispose d'une politique, de systèmes et de structures solides en matière de passation de marchés et de gestion financière, également pour le Soudan. L'UNICEF met en œuvre au Soudan environ 200 millions de dollars par an pour sauver des vies et apporter un soutien à la résilience des enfants et des familles vulnérables du Soudan. Le financement est assuré par une large base de partenaires bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux, ainsi que par des dons privés provenant de la philanthropie et du secteur privé. En outre, l'UNICEF facilite l'achat et la livraison de fournitures et de produits de base essentiels pour environ 100 millions de dollars par an, y compris pour le gouvernement, par l'intermédiaire de sa Division de l'approvisionnement mondiale.	Capacité de passation de marchés L'UNOPS a plus de 25 ans d'expérience dans la prestation de services d'achats. Rien qu'en 2022, l'UNOPS a acheté des biens et des services d'une valeur de 1,8 milliard de dollars, dont plus de 50 % ont été achetés à des fournisseurs locaux. L'UNOPS compte plus de 450 experts en passation de marchés au niveau mondial, avec 2 500 appels d'offres élaborés et lancés par an et 6 000 fournisseurs répartis dans 150 pays. Nos services couvrent un large éventail de besoins. De la fourniture de biens de première nécessité lors de situations d'urgence au renforcement à long terme de chaînes d'approvisionnement durables. Des contextes touchés par les conflits aux contextes à revenus moyens. De la gestion des fournitures dans les entrepôts à la formation des bénéficiaires. Capacité de gestion financière Grâce à ses services de gestion financière, l'UNOPS aide ses partenaires à se concentrer sur leurs mandats principaux et leur travail stratégique. En fournissant une plateforme de gestion regroupant de multiples bailleurs de fonds, l'UNOPS soutient également la création de synergies entre différents partenaires, l'opérationnalisation de leurs visions et l'optimisation de l'impact collectif. Rien qu'en 2022, l'UNOPS a réalisé des

			projets d'une valeur de 3,5 milliards de dollars pour le développement, l'humanitaire, la paix et la sécurité, des projets et programmes de gestion de fonds d'une valeur de 3 milliards de dollars et la gestion de subventions d'une valeur de 2,2 milliards de dollars depuis 2019.
Capacité de déploiement rapide ; préparation logistique, préparation de la constitution de l'équipe de mise en œuvre pour le démarrage.	Le personnel du PNUD est réparti dans 10 États, avec des bureaux opérationnels dans 7 d'entre eux. La plupart des effectifs sont concentrés à Port-Soudan, ce qui permet un déploiement rapide.	L'UNICEF dispose de la pleine capacité de l'équipe WASH dans le pays. Lorsqu'un soutien supplémentaire est nécessaire, il existe un mécanisme de déploiement du personnel par le biais d'une capacité de pointe, d'un partenaire en attente et d'options de recrutement à court terme.	L'UNOPS a mis en place un système SURGE qui consiste à mobiliser et à déployer rapidement du personnel très expérimenté et des experts spécialisés pour renforcer la capacité d'un bureau pendant les périodes de besoins immédiats. Le système SURGE se caractérise par son urgence et son engagement de courte durée dans des situations à haut risque. Le type de soutien SURGE que l'UNOPS a mis en place comprend, entre autres : TYPES OF SURGE SUPPORT  Operational Support Reinforcing a team's capabilities or efficiency; Filling urgent, unforeseen operational gaps to mitigate project risks  Diagnosis Undertaking a proposal for action; evaluating results  Project Turnaround Providing robust support in complex situations to recover from internal crisis, fortifying units or projects  Crisis Response Backing UNOPS to humanitarian external crisis
Accord sur les principes fiduciaires (APF) avec la BAD	Le PNUD applique une politique de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Le PNUD applique l'HACT (Approche harmonisée de transfert de fonds) qui est un cadre opérationnel commun (harmonisé) pour le transfert d'argent aux partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux (à la fois les partenaires d'exécution et les parties responsables).	Un protocole d'accord entre l'UNICEF et la BAD a été signé en 2005, définissant l'étendue de la collaboration dans les domaines programmatiques tels que l'éducation, la santé, l'égalité hommes-femmes, le VIH/SIDA, la protection de l'enfance et l'eau, l'assainissement et l'hygiène. L'Accord sur les principes fiduciaires (APF) entre la BAD et l'UNICEF a été conclu en 2019 et sert actuellement de modèle juridique principal pour l'engagement opérationnel.	L'UNOPS a conclu un Accord sur les principes fiduciaires avec la BAD en septembre 2017.
Capacités en ressources	Le PNUD Soudan compte actuellement	L'UNICEF emploie environ 400 personnes au	Le Bureau multipays de l'UNOPS en Éthiopie

humaines (effectifs)	environ 200 employés internationaux et nationaux, sous différentes modalités contractuelles.	Soudan, avec 8 bureaux de terrain pleinement opérationnels dans les États les plus stables, et une présence et une fonctionnalité limitées sur le terrain dans les États où les combats sont actifs. L'UNICEF dispose de capacités en personnel WASH et a une empreinte dans toutes les régions du Soudan, à l'exception des zones sensibles (Khartoum, Darfour et Kordofan). Dans les zones sensibles, l'UNICEF coordonne avec les structures communautaires locales (OSC) la programmation à distance en se concentrant pour l'instant sur l'intervention humanitaire.	(ETMCO) dispose d'un total de 153 employés réguliers, 160 prestataires individuels ayant signé un contrat de type provisionnel et 10 stagiaires qui ont des contrats actifs pour soutenir les opérations au Soudan ainsi qu'en Éthiopie, à Djibouti et au Sud-Soudan. L'UNOPS dans son ensemble a également mis en place un système SURGE qui consiste en une mobilisation et un déploiement rapides de personnel hautement expérimenté et d'experts spécialisés afin de renforcer la capacité d'un bureau pendant les périodes de besoins immédiats. Le système SURGE se caractérise par son urgence et son engagement de courte durée dans des situations à haut risque.
Expérience d'opérations d'urgence similaires		L'UNICEF a une solide expérience du contexte d'urgence au Soudan et dans la région avec une présence opérationnelle, répondant à la crise dès le début.	Au cours des 25 dernières années, l'UNOPS a été et est toujours présent dans plus de 65 pays dans des contextes humanitaires. Ces pays comprennent, sans s'y limiter, le Soudan, le Sud-Soudan, Haïti, le Pakistan, la Somalie, l'Ukraine, le Niger, la République centrafricaine et le Yémen, pour n'en citer que quelques-uns. Rien qu'en 2022, l'UNOPS a fourni plus de 3,5 milliards de dollars en projets de paix et de sécurité, d'aide humanitaire et de développement dans plus de 65 pays d'opération dans des contextes humanitaires. L'UNOPS a réalisé des projets d'une valeur d'un milliard de dollars dans des situations fragiles et touchées par des conflits et a mis en œuvre des achats d'une valeur de plus de 500 millions de dollars dans le cadre de procédures d'achat d'urgence. En tant qu'agence des Nations Unies spécialisée dans la mise en œuvre et avec une longue expérience de travail dans certains des environnements les plus difficiles et à haut risque de sécurité, l'UNOPS aide ses partenaires à fournir de l'aide humanitaire et à mieux remonter la pente. Grâce à son expertise en matière d'infrastructure, de passation de marchés et de gestion de projets et de fonds, l'UNOPS fournit un soutien sur mesure allant

			de l'évaluation des dommages à la réhabilitation des services d'infrastructure essentiels et contribue à la création d'environnements favorables permettant aux gouvernements et aux acteurs humanitaires de fournir une aide efficace et de qualité.
Flux de fonds	Le PNUD Soudan a fourni en moyenne 80 millions de dollars par an au cours des cinq dernières années.	Les fonds sont reçus sur le compte du siège et alloués aux bureaux de pays après déduction des frais de recouvrement des coûts du siège conformément à la politique et aux procédures de l'UNICEF. Dans le pays, l'UNICEF verse les fonds aux organisations non gouvernementales partenaires sur la base des documents/accords de programme signés, aux partenaires du secteur privé par le biais de contrats de vente, et au gouvernement lorsque les partenaires bailleurs de fonds l'autorisent à préserver les systèmes de prestation de services. Tous les partenaires sont sélectionnés sur la base de leur avantage comparatif, et une évaluation des risques appropriée/une diligence raisonnable est effectuée conformément à la politique et aux procédures de l'UNICEF. L'UNICEF a mis en place une unité de mise en œuvre des transferts monétaires qui est en mesure d'effectuer des transferts monétaires directs aux bénéficiaires (par exemple, les travailleurs de première ligne, les femmes enceintes) et aux points de prestation de services locaux (par exemple, les écoles et les centres de santé).	Les accords d'engagement stipulent que la prestation de services par l'UNOPS est soumise à la disponibilité des ressources nécessaires fournies par le client et/ou la source de financement de ces services. Les exceptions doivent être approuvées par le Directeur exécutif (DE) ou son délégué et formalisées par des accords avec la source de financement concernée. L'UNOPS ouvre des comptes de projets qui nécessitent que les liquidités soient reçues de la part de la source ou des sources de financement avant que les activités ne puissent commencer (projets financés en espèces). L'UNOPS peut ouvrir des comptes de projet qui n'exigent pas que les liquidités soient reçues avant le début des activités si un accord a été conclu avec un partenaire pour garantir que l'UNOPS recevra des liquidités en temps voulu et/ou sur un compte global (projets non monétaires). Le transfert de contributions entre différentes missions, que ces missions soient ou non financées par la même source de financement, n'est pas permis sans l'autorisation écrite préalable de ladite source de financement, sauf indication contraire dans l'accord de mission. L'UNOPS dispose d'un système de gestion de la trésorerie qui facilite la circulation des fonds de chaque bureau pays au niveau mondial, qui automatise le processus de gestion des opérations financières de l'UNOPS et qui joue un rôle important dans le renforcement des contrôles des flux de trésorerie et dans la réduction du risque d'erreurs et de fraudes.

Audit	Le PNUD procède à des audits systématiques au niveau des bureaux pays et des projets, tant pour la mise en œuvre directe que pour la mise en œuvre nationale (modalités DIM et NIM).	La fonction d’audit de l’UNICEF fournit des services d’assurance et de conseil indépendants et objectifs conçus pour ajouter de la valeur et améliorer les opérations de l’UNICEF. Elle aide l’UNICEF à atteindre ses objectifs en adoptant une approche systématique et disciplinée pour évaluer et améliorer l’efficacité des processus de gouvernance, de gestion des risques et de contrôle. L’UNICEF est soumis à un audit externe exclusivement par le Comité des commissaires aux comptes des Nations Unies (UNBoA) conformément au Règlement financier de l’UNICEF, établi par le Conseil d’administration de l’UNICEF.	Audit annuel — L’UNOPS fait l’objet d’un audit annuel géré par le siège. Après l’achèvement de l’audit annuel, l’UNOPS pourrait fournir des états financiers annuels à ses projets, comme convenu. Contrôle par une tierce partie : la BAD, y compris par l’intermédiaire d’un contrôleur tiers désigné, a à tout moment le droit d’inspecter les sites des sous-projets et l’UNOPS fournira l’accès nécessaire dans un délai et à une fréquence raisonnables. L’équipe de travail de la BAD examinera la mise en œuvre sur une base régulière par le biais du Conseil de projet qui sera mis en place par l’UNOPS. Le Conseil de projet comprendra : L’UNOPS, la BAD et les utilisateurs principaux.
Préservation des actifs, sécurité du personnel	Le PNUD et les Nations Unies en général appliquent un système de sécurité intégré pour l’ensemble du personnel onusien. Les questions liées à la sécurité sont discutées au niveau de la zone et du pays, par l’intermédiaire d’une équipe de gestion de la sécurité au niveau de la zone (ASMT) et d’une équipe de gestion de la sécurité au niveau du pays (SMT). Le PNUD Soudan dispose d’une unité de sécurité avec des associés de sécurité locaux dans tous les bureaux de terrain. Tous les bureaux de terrain sont conformes aux Normes minimales de sécurité opérationnelle (MOSS) (conformité à la sécurité et à la sûreté).	L’UNICEF dispose d’un plan d’atténuation des risques et de continuité des activités en cas de crise, qui tient pleinement compte des exigences en matière de protection des biens, de sécurité du personnel et de devoir de diligence.	L’UNOPS dispose d’une directive opérationnelle qui fournit une vue d’ensemble du cadre organisationnel et définit les principes clés qui sous-tendent la gestion des fonds et des actifs de l’UNOPS. Sauvegarde des actifs fixes et incorporels de l’UNOPS dans le cadre de processus conformes aux normes IPSAS, garantissant une gestion efficiente et efficace de tous les actifs. Les contrôles internes de l’UNOPS sont mis en place pour assurer une prévention efficace et/ou une détection rapide des risques financiers, des activités financières irrégulières et/ou frauduleuses, afin de fournir une assurance raisonnable de la validité de toutes les transactions et de se prémunir efficacement contre l’acquisition, l’utilisation ou la cession non autorisée des actifs de l’UNOPS et des actifs dont l’UNOPS a la garde.
Collaboration avec d’autres partenaires sur le terrain/au Soudan dans la situation	Le PNUD maintient un niveau élevé de coordination et de collaboration avec les agences des Nations Unies, par le biais du Bureau du	L’UNICEF met en œuvre ses opérations en étroite coordination et collaboration avec un large éventail de parties prenantes dans le	L’UNOPS Soudan a collaboré et continue de collaborer avec d’autres partenaires sur le terrain, comme indiqué ci-dessous :

actuelle	coordonnateur résident et de l'équipe pays des Nations Unies. Le PNUD dispose d'une cartographie des partenaires nationaux et internationaux dans tous les États, ainsi que d'un long historique d'accords de mise en œuvre avec plusieurs partenaires. Le PNUD a mis en place avant la crise plusieurs programmes d'engagement avec le secteur privé, qui sont utilisés pendant la crise dans le cadre de certains programmes. Le PNUD entretient des relations étroites avec les acteurs gouvernementaux au niveau fédéral et au niveau de l'État, avec une coordination intensive avec les autorités locales et les départements techniques nécessaires à la mise en œuvre du programme.	secteur. Il s'agit notamment des organisations de la société civile, des prestataires de services du secteur privé, des entités parapubliques (en tenant compte des exigences des bailleurs de fonds) et des groupes communautaires dans la mesure du possible. L'UNICEF dispose d'un réseau de 60 ONGI/ONG partenaires d'exécution ayant une empreinte et la capacité de fournir des services dans tout le pays. Engagés dans le programme de localisation, environ 70 % des partenaires sont des partenaires nationaux/locaux. L'UNICEF est le chef de file du groupe WASH et joue un rôle essentiel dans la coordination de l'aide humanitaire.	Forums de coordination et relations avec la représentation des Nations Unies dans le pays • Réseau Protection EAHS • Équipe pays des Nations Unies • Équipe de gestion de la sécurité (SMT) Soudan (ONU) • Forum de consultation des réfugiés (ONU et organisations d'aide humanitaire + gouvernement) • Forum des partenaires du Soudan (Sudan Partners Forum (SPF))/Gouvernement soutenu par le Bureau de coordination régionale de l'ONU • UN-IPMT (Équipe de gestion intégrée des programmes)/ONU • UN-IOMT (Équipe de gestion intégrée des opérations) • Groupe de travail sur les solutions de développement — Gedarif (dirigé par le HCR et le gouvernement) • Agence participant activement au développement de l'UN/CCA et de l'UN/ICF Coopération avec le gouvernement • Protocole d'accord signé (MoEP) • Protocole d'accord signé (FMoH) • Le protocole d'accord avec le ministère des Transports) était en cours de négociation avant le coup d'État. • Tous les projets ont été mis en place par le BP (le gouvernement, le client et l'UNOPS se réunissent pour discuter des progrès et donner des orientations). • URBAN Water Darfur et Port-Soudan coordonne directement avec les autorités
------------------------	---	--	---

			techniques du gouvernement sur la conception, la planification et la prestation de services. • KHC travaille et coordonne directement avec le ministère de la Santé de l'État sur la conception, la planification et la prestation de services. • L'UNOPS est membre du SPF (Forum des partenaires du Soudan), même s'il est inactif depuis le changement politique survenu en octobre 2021. Coopération avec des organisations non gouvernementales locales et internationales Nous avons déjà coopéré avec une organisation non gouvernementale internationale (ZOA) — qui a travaillé directement avec les groupes/associations locaux de jeunes et de femmes, en tant que partenaire d'exécution de notre projet NRM 1 et 2 financé par l'Union européenne et l'UNOPS était l'agence chef de file, tandis que le Programme des Nations Unies pour l'environnement agissait en tant que l'un des partenaires d'exécution du même projet.
--	--	--	--